



RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2012

Morges, mars 2013



TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule – Mot du commandant	<i>Page 3</i>
2. Généralités	<i>Page 4</i>
3. Comité de direction	<i>Page 7</i>
4. Administration	<i>Page 8</i>
5. Prévention	<i>Page 9</i>
6. Logistique	<i>Page 12</i>
6.1 OI Morges	<i>Page 12</i>
6.2 OI Saint-Prex	<i>Page 13</i>
6.3 OI Denges	<i>Page 14</i>
6.4 OI Dissy	<i>Page 14</i>
6.5 OI Sempremont	<i>Page 15</i>
6.6 OI Senoges-Arenaz	<i>Page 15</i>
6.7 OI Vufflens-Chigny	<i>Page 16</i>
7. Organes d'interventions	<i>Page 17</i>
7.1 OI Morges	<i>Page 17</i>
7.2 OI Saint-Prex	<i>Page 19</i>
7.3 OI Denges	<i>Page 20</i>
7.4 OI Dissy	<i>Page 22</i>
7.5 OI Sempremont	<i>Page 23</i>
7.6 OI Senoges-Arenaz	<i>Page 24</i>
7.7 OI Vufflens-Chigny	<i>Page 26</i>
8. Formation	<i>Page 28</i>
9. Détachements de premiers secours	<i>Page 40</i>
10. Détachements d'appui	<i>Page 42</i>
11. Conclusion du commandant	<i>Page 44</i>
Liste des abréviations	<i>Page 45</i>

DISTRIBUTION

Aux 29 communes du SIS Morget

À la Commission de gestion

Au Comité de Direction

Aux membres de l'Etat-Major Régional



1. PRÉAMBULE – MOT DU COMMANDANT (Maj Eric Henry)

En préambule, je tiens à vous exprimer mon impression après cette première année de mise en place du SIS Morget. Nous formons une grande famille, une famille qui début 2012 représentait environ 400 sapeurs-pompiers, tous volontaires.

Alors après une année de fonctionnement en tant que SIS Morget, malgré les alarmes qui furent très nombreuses suite à quelques caprices du temps en début et en fin d'année, en tenant compte que dans le même temps, nous devons fusionner la totalité des données personnelles, administratives de nos 8 SDIS en un seul, que nous devons apprendre à fonctionner ensemble, que les OI devaient apprendre à travailler en partenariat et non plus en solo... Nous sommes heureux de pouvoir affirmer que tout a été mis en œuvre afin d'assumer et de répondre à nos missions sécuritaires confiées par nos communes.

Cette année n'a pas été une année de changement uniquement pour nous, mais il faut bien reconnaître que nous n'avons pas été aidés par nos instances politiques, qui n'ont rien trouvé de mieux que de décider d'imposer les sapeurs-pompiers volontaires.

Le métier de sapeur-pompier volontaire, pilier central sur lequel la nouvelle loi SDIS a été construite, est mis à rude épreuve et avec la volonté d'imposer les soldes, la corde est à la limite de casser.

De fait, l'ECA et la FVSP ont mobilisé un certain nombre de députés afin de défendre la cause des sapeurs-pompiers auprès de nos instances. Ils ont établi un document afin de défendre nos intérêts, ce qui a débouché sur une décision d'une limite maximum de la solde exonérée d'impôts, fixée pour les impôts communaux et cantonaux sur le canton de Vaud à fr 9'000.- et pour l'impôt fédéral direct à fr 5'000.-. Je remercie l'ECA et la FVSP pour tout le travail fourni afin de défendre les intérêts des sapeurs-pompiers volontaires.

Mais je me dois de souligner que malgré leurs efforts et les nôtres, le volontariat est toujours en péril, et tout particulièrement en ce qui concerne ceux qui donnent le plus, ceux qui en plus de leur rôle d'intervenants et des exercices suivis, ont pris des responsabilités, que ce soit en tant qu'officier, chef matériel, ainsi que ceux qui répondaient présents à la demande d'une commune pour assumer une tâche particulière dans une manifestation.

Pour eux, plus de cadeau, ces tâches spécifiques sont taxées au premier franc, que ce soient les heures de séances d'Etat-Major ou autres. Idem pour l'entretien du matériel, effectué pour que les véhicules partent au quart de tour avec du matériel en ordre depuis une caserne propre. L'année 2013 sera explosive à ce sujet, car on réalisera exactement les conséquences de cette mise en application lors de l'établissement des certificats de salaires en fin d'année. Ceci aura forcément des conséquences pour le bénéficiaire et pour l'administration du SIS, qui va devoir assumer son exécution et répondre aux interrogations qu'elles susciteront.

Alors au regard des points traités ci-dessus, je ne peux être qu'admiratif et reconnaissant face à l'année écoulée, malgré le tremblement de terre de la fusion, des différentes répliques qui ont suivi : modification d'entité, de façon de travailler, de chef, de véhicules, perte de repères.... Malgré cela l'opérationnel a été garanti à 100%, malgré une année particulièrement chargée en émotions.

Vous pourrez le constater au travers du rapport d'activités, le SIS Morget est en route et bien en route. Certes, il est juste de constater que plusieurs processus doivent être encore adaptés, mais dans l'ensemble je ne peux qu'être satisfait de cette première année et ceci grâce à vous tous, délégués de l'assemblée du SIS, membres du comité directeur, officiers de l'Etat-major régional et vous, chefs matériel des différents OI, sans oublier l'ECA qui nous met à disposition l'infrastructure nécessaire pour nos missions.

2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Association de communes

29 communes ont adhéré à l'association, soit : Aclens, Apples, Bremblens, Buchillon, Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Cottens, Denens, Denges, Echandens, Echichens, Etoy, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Morges, Pampigny, Préverenges, Reverolle, Romanel-sur-Morges, Saint-Prex, Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vufflens-le-Château, Vullierens et Yens.

Les statuts de l'association ont été acceptés le 19 décembre 2011 par le Conseil d'état.

Le règlement du SDIS a été accepté par le comité directeur en date du 16 février 2012, par le conseil intercommunal le 24 avril 2012 et par la cheffe de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud le 24 octobre 2012.

Le règlement interne 2012 a été accepté par le comité directeur le 16 février 2012 et par le conseil intercommunal le 24 avril 2012.

2.2 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2012, nous étions 401 sapeurs-pompiers dont 368 hommes et 33 femmes, répartis comme suit :

90 au Détachement de Premiers Secours, 263 au détachement d'appui, 45 à l'école de formation et 3 en congé.

Nous avons dénombré 65 démissions durant et pour la fin de l'année 2012, 15 d'entre elles sont des recrues sur un effectif de 45, les 50 autres sont dues en partie à la fusion des SDIS et aux nombreux déménagements ou obligations professionnelles.

2.3 Recrutement

En date du 1^{er} novembre 2012, nous avons effectué le recrutement comme ce fut le cas dans l'ensemble du canton. Les 7 organes d'intervention ont ouvert leurs portes afin de recevoir les candidats. Une séance de rattrapage a été prévue le samedi 10 novembre à Saint-Prex. La Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers, en collaboration avec l'Etablissement Cantonal d'Assurance pour la 2^{ème} année consécutive, a décidé de mettre en place une campagne d'affichage importante sur le territoire cantonal. Le SIS a envoyé 1323 invitations sur son secteur. Sur l'OI Saint-Prex, un tout ménage a été mis en place.

Sur 56 candidats à cette séance, 42 ont été retenus, dont 3 déjà sapeurs-pompiers et 2 jeunes sapeurs-pompiers avec le brevet Flamme 3.

2.4 Structure et organigramme

Le SIS était formé au 1^{er} janvier de 8 organes d'intervention (OI), suite à la fusion en début d'année des OI Arenaz et Senoges, le SIS est maintenant formé de 7 OI.

Le SIS est composé :

- d'un conseil intercommunal formé d'un membre par commune avec un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'association ;
- d'un comité directeur, 7 membres ;
- d'un état-major de commandement, 7 membres ;
- d'un état-major décisionnel, 12 membres ;
- d'un état-major régional, 24 membres ;
- d'un détachement de premiers secours de 3 sections ;
- d'un détachement d'appui de 7 sections ;

qui sont répartis dans 7 organes d'intervention (OI) sur le territoire du SIS :

- un OI d'une section DPS F et de deux sections DAP Z ;
- deux OI d'une section DPS B et d'une section DAP Z ;
- quatre OI d'une section DAP Y ;
- d'une école de formation de 2 sections.

2.5 Casernes et locaux

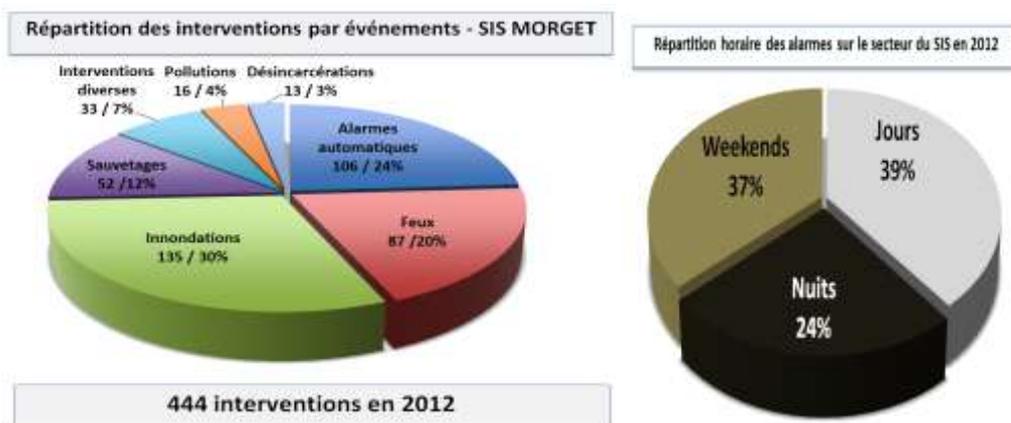
Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SIS sont répartis sur 15 locaux dont 3 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel.

Les locaux de la direction du SIS sont situés dans la caserne principale du SIS à Morges.

L'OI Morges ne dispose actuellement d'aucun bureau, ni pour le chef OI, ni pour son équipe d'encadrement. Une solution est en voie d'être trouvée.

2.6 Interventions

Nous avons été mobilisés 444 fois durant l'année, ce qui représente un total de 5'681 heures effectuées par 3'860 intervenants.



Nous sommes dans notre première année de fonctionnement et il n'est pas possible de faire un comparatif avec les années antérieures. Nous pouvons cependant noter que ce fut une année particulière, avec de nombreuses interventions dues à des situations climatiques spécialement rigoureuses en début d'année, et par des précipitations exceptionnelles occasionnant plus de 60 litres de colonne d'eau en 24h en fin d'année.

2.7 Réseau d'eau et accès véhicules du feu

L'administration du SIS est consultée lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense Incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA.

Elle est aussi consultée concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemin ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA. Sur demande, un permanent ou un chef OI ont participé à des visites sur le terrain.

2.8 Mandats - représentations

L'Etat-major de Commandement a effectué plusieurs représentations lors des rapports d'activités des SDIS du canton et des autres partenaires de la sécurité.

Certains membres de l'EMC font partie de commissions cantonales mises en place par l'ECA. Le SIS est représenté par 2 délégués au sein de la FVSP.

Les communes ont mandaté le SIS pour effectuer diverses gardes ou des services particuliers



(garde du 1^{er} août, garde lors de manifestations importantes, Nuit des épouvantails, Parade Navale, Festival Saint-Prex Classic, soirées privées). Le SIS, sous la responsabilité des OI, a également effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Nous avons été amenés à refuser un certain nombre de mandats parking, suite à un manque d'effectif pouvant se libérer. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes étant à bien plaisir, selon nos possibilités.

Nous avons accepté des mandats effectués par 192 sapeurs-pompiers pour une équivalence horaire de 794 heures.

2.9 Chiffres globaux

Nous avons effectué 577 activités durant l'année, avec un total d'occupation « horaire » de 2'938 heures, ce qui multiplié par le nombre de participants représente 15'051 heures soldées...

Les activités non planifiées ont occupé 2'929 heures.

3860 intervenants ont répondu présents pour les 444 interventions, ce qui représente un total de 5'681 heures.

Le nombre total des heures liées aux activités et aux interventions est de 23'661 heures.

3. COMITÉ DE DIRECTION (CODIR, président Roger Burri)

Le Comité Directeur du SIS Morget s'est réuni pour 9 séances ordinaires et a participé aux 2 assemblées générales de l'Association intercommunale.

Il a tenu une séance avec l'Etat-Major Régional, dont les chefs OI, afin de faire plus ample connaissance et de partager leurs préoccupations réciproques. A cette occasion, le CODIR a présenté les différentes mesures d'économie qu'il souhaitait mettre en œuvre pour l'exercice 2012.

Après quelques mois de fonctionnement (2^{ème} semestre 2011), le CODIR a jugé bon de s'organiser en constituant des "dicastères" au début 2012, ainsi chaque membre est en charge de dossiers spécifiques.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée générale :

- la révision du règlement de l'Association intercommunale ;
- le règlement interne 2012 de l'Association intercommunale ;
- le préavis sur les délégations de compétences et autorisations générales pour la législature ;
- le préavis sur le budget 2013.

Le responsable du Dicastère « Bâtiment et mobilier » a procédé à la visite de tous les locaux communaux mis à disposition du SIS Morget et a pu établir un "état des lieux".

Durant ses séances 2012, le CODIR s'est, entre autres, déterminé sur les objets suivants :

- tarifs de location des locaux communaux pour 2012 ;
- contrats et conditions de travail des collaborateurs permanents ;
- tarifs des soldes des sapeurs-pompiers volontaires ;
- compétences financières accordées au Commandant du SIS ;
- principes de mise en œuvre des mandats communaux ;
- procédures disciplinaires ;
- nominations et promotions ;
- etc.

De plus, les membres du CODIR se sont partagés les tâches de représentation lors de diverses manifestations et activités. (Réception du TP de l'OI Morges, recrutement, exercices généraux des OI, etc.)

4. ADMINISTRATION (Quartier-Maître, Cap Jean Cuérel)

La partie administrative du SIS MORGET, se compose de trois groupes principaux qui sont : le personnel, la comptabilité, l'administration générale.

4.1 Le personnel

- La gestion du personnel a représenté plus de 450 dossiers individuels, y compris les recrues 2013 gérées sur 2012, tenus à jour en fonction des différentes mutations.
- Ce sont plus de 400 personnes, qui ont été réparties sur les 577 activités planifiées qu'a compté notre calendrier 2012, ce qui a représenté plus de 10'400 convocations individuelles.

4.2 La comptabilité

- La tenue des comptes du SIS MORGET représente la ventilation de 450 factures de fournisseurs et de plus de 302 factures à tiers, pour un montant de près de 238'400.-, sans compter les demandes d'avances aux communes partenaires.
- Dans la partie comptabilité, il faut aussi compter la gestion des soldes, qui a représenté 13'228 écritures de caisse pour un montant total de 707'932.-

4.3 L'administration générale

Par administration générale il faut comprendre toutes les tâches qui ne sont pas directement rattachées aux deux groupes précédents soit :

- planifier et préparer le calendrier des activités du SIS Morget ;
- la gestion des inventaires ;
- la réception et l'envoi de correspondance ;
- répondre au téléphone ;
- la préparation de dossiers ou projets ;
- assurer les tâches confiées par les différents chefs de détachements ;
- saisie et maintenance des données sur le programme de gestion des sapeurs-pompier, propriété et géré par l'Etablissement cantonal d'assurance.

4.4 Conclusion

En ce qui concerne l'administration en général, nous nous sommes aperçus très vite et tout au long de l'année 2012 que de passer d'un rayon de SDIS de 4 à 12 km, de passer de 100 à 400 pompiers et de 5 à 29 communes avec le même effectif administratif, nous a obligés à fixer des priorités dans le travail et les tâches nous incombant. De ce fait un retard s'est installé dans plusieurs domaines tels que les inventaires et surtout la disponibilité auprès des différents chefs OI.

Nous avons aussi constaté que pour avoir le même programme de gestion-pompier ECAWIN, chaque SDIS avait sa manière de l'utiliser par ses propres moyens en personnel ou en personnel auxiliaire.

Les différents points énumérés ci-dessus ont été, à mon avis, sous-estimés en volume et heures de travail par les différents groupes de travail qui ont œuvré à la mise en place du SIS Morget, ce qui aujourd'hui est en voie de correction par l'acceptation du budget 2013 qui prévoit l'engagement de 0,8 permanent supplémentaire, ce qui ne veut pas dire que tout sera réglé en un mois. Il faut laisser le temps nécessaire à la formation du nouveau personnel engagé.

5. PRÉVENTION (Sap Eric Dumauthioz)

5.1 Introduction

Lorsque je fais des contrôles de sécurité de lieux publics, je suis quelquefois perçu comme un alarmiste, qui brandit une sorte d'épée de Damoclès du risque.

Pourtant, au niveau cantonal, il y a en moyenne quatre interventions « Feu » par jour.

J'apprends l'exercice d'équilibre de la communication : faire passer un message sans donner de leçon.

La bonne prévention est peut-être celle qui ne se voit pas. En montrant l'exemple, en étant présent au service du citoyen et du sapeur-pompier.

5.2 Cahier des charges

Le département de la Prévention comprend :

- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation, et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des boîtes à clés garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de commission de salubrité et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- l'aide à la mise en place des concepts d'évacuation des écoles.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les contrôles sont effectués lors d'exercices DAP et les critères sont :

L'accès - La visibilité - L'aspect - Le fonctionnement

5.3.1 Contrôles des BH / OI

Sur l'OI Morges, 160 BH ont été contrôlées avec une dizaine d'interventions de graissage ou d'amélioration de la visibilité.

Sur l'OI Saint-Prex, 89 BH ont été contrôlées, dont 19 qui ont été signalées aux autorités, car elles présentaient un souci de fonctionnement ou de visibilité.

Sur l'OI Sempremont, 88 BH ont été vérifiées. Sur les autres OI, l'entretien des BH a été confié à des entreprises privées ou exécuté par les services industriels communaux.

5.3.2 Tubes « F »

Durant cette année, 22 tubes ont été posés pour un total de 353.

OI Morges	9 pces
OI St-Prex	7 pces
OI Denges	1 pce
OI Dissy	4 pces
OI Senoge Arenaz	1 pce
OI Sempremont	0 pce

Sur l'OI St-Prex, la gestion de la pose des tubes se fait en collaboration avec le Plt Cédric Beutler pour un total de 9 heures.

5.4 Plans d'interventions

A la mise en place du SIS Morget, c'était le secteur de Prévention qui causait le plus d'inquiétudes. Une synthèse des sites présentant les risques les plus élevés a été effectuée.

Pour cette année, 18 plans ont été finalisés pour un total de 124.

OI Morges	8 pces
OI St-Prex	8 pces
OI Denges	1 pce
OI Senoge-Arenaz	1 pce

Il est à noter que cette année, le SIS Morget a collaboré avec le SSI de Lausanne sur le site de la COOP à Aclens.

5.5 Mandats communaux

5.5.1 Commission de salubrité et prévention incendie

Le SIS Morget a été mandaté par la commune de Morges suite à la nomination d'un membre de l'EMC qui a rejoint la commission afin de procéder aux visites de fin de chantier pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter sur 27 sites.

En cas de changement de patente ou d'un contrôle en cours d'exploitation, la commission se compose de deux personnes. 7 garages et 7 hôtels-restaurants ont été visités.

Sur l'Oi St-Prex, deux visites ont été effectuées.

5.5.2 Contrôle des lieux publics (mandat Morges)

Suite au mandat communal daté du 2 avril 2012, j'ai effectué des contrôles périodiques des bâtiments publics afin de m'assurer du degré de sécurité admis par les directives AEAI.

Ces contrôles se sont portés sur des restaurants, des commerces de surfaces allant de 50m² à plus de 500m² et des parkings choisis de façon aléatoire.

Les commerces d'une surface de moins de 100m² respectent les normes et les directives concernant la défense incendie et les sorties de secours.

Deux grandes surfaces présentaient des lacunes au niveau du compartimentage des zones publiques et de stockage ou des obturations de gaines techniques. La cause en est principalement un manque d'information lors de travaux effectués sous la direction d'un architecte.

Le problème des sorties de secours des restaurants, dans les bâtiments construits avant l'entrée en vigueur des directives AEAI, amène une question: faut-il attendre un changement d'exploitant pour demander une mise en conformité ?

Les parkings visités ont fait l'objet d'un rapport à l'autorité communale dénonçant des cas allant de simple obturation à effectuer ou l'ouverture de porte de sortie de secours à modifier, à de plus gros travaux de compartimentage dans des locaux ayant changé d'affectation sans mise à l'enquête préalable.

5.6 Ecoles

5.6.1 Exercices d'évacuation

L'association scolaire intercommunale de Morges et environ (ASIME) nous a contactés pour mettre en place un concept d'évacuation généralisé sur le territoire de l'association. L'exemple du concept déjà mis en place sur Morges et Préverenges a été proposé.

Nous avons reçu le mandat de fournir des arbitres lors d'exercices d'évacuation. Une ou deux arbitres sont nécessaires, selon l'importance du bâtiment. Nous avons été sollicités à sept reprises et un rapport a été effectué après chaque exercice.

10h ont été consacrées à l'information dans les écoles.



5.6.2 Portes ouvertes à la caserne

Chaque année nous ouvrons les portes de la caserne pour permettre aux enfants de découvrir le monde des feux bleus. Nous avons été visités par des enfants en course d'école en début d'année et une vingtaine d'enfants ont participé au passeport vacances.

5.6.3 Objectifs

Les buts à atteindre à court terme sont une amélioration de la gestion des moyens d'informations et de transmission des données des lieux d'intervention. Pour cela, l'utilisation d'une tablette informatique sera une aide rapide et offrira la possibilité d'être enrichie à tout moment. Données géographiques, positions des bornes hydrantes, plans d'intervention, dangers potentiels seront stockés sous forme de dossiers d'adresses.

Les relevés de terrain pour les plans d'intervention restent prioritaires pour les OI de Saint-Prex et de Denges qui ont des zones industrielles importantes avec des sites vieillissants sans suivi en protection incendie.

5.7 Conclusion

Ce fut une année de mise en place d'une nouvelle structure, avec tout ce que cela comporte comme découvertes, comme incompréhensions, comme attentes et comme satisfactions. J'ai envie de prendre la devise de l'OI Saint-Prex : « Bien faire et laisser dire ».

6. LOGISTIQUE (Lt Jean-Philippe Küffer)

6.1 OI MORGES

L'OI Morges a une équipe Matériel dirigée par un chef, l'adjudant Jean-Michel Wyss, permanent à 50% du SIS Morget et le Sgt-Major Alexandre Wyss, le Sgt David Roch et le Cpl Didier Bovet.

6.1.1 Locaux

L'OI Morges est composée d'une caserne principale et de trois garages extérieurs pour le DPS à Morges (surface 1058 m²), d'une caserne pour le DAP à Préverenges (surface 270 m²) et d'un local à Marcelin 6 à Morges pour le musée de la COMmission RÉjouissance et MUrée (COREMU, surface 250 m²).

6.1.1.1 Entretien

L'entretien des deux casernes et de leurs infrastructures est entièrement assumé par l'équipe Matériel. L'entretien du local de Marcelin 6 est géré par la COREMU.

6.1.1.2 Modifications - Adaptations

Aucune modification pour l'année 2012, mais une décision de l'Etat-Major de Commandement (EMC) d'intégrer l'Ecole de formation (EFO) dans la caserne du DAP en 2013.

6.1.2 Véhicules

6 véhicules poids lourds dont :	5 ECA et 1 SIS Morget
7 véhicules légers dont :	2 ECA et 5 SIS Morget
15 remorques dont :	2 ECA, 7 SIS Morget et 6 autres (PCI)
2 véhicules poids lourds	COREMU
1 remorque	COREMU

6.1.2.1 Acquisitions

L'ECA a fourni une nouvelle Tonne-Pompe (TP) 3000 mi-juillet 2012. Après la formation des chauffeurs, la formation sur la machinerie et la connaissance du matériel par les intervenants du DPS, la nouvelle TP 3000 a été mise en service le 10 novembre 2012. Du nouveau matériel, équipant la nouvelle génération de Tonne-Pompe, a également été livré avec ce véhicule (ventilateur électrique, stop fumée, caissette à tuyaux, maxi-croc ainsi que les appareils respiratoires incorporés dans les sièges).

6.1.2.2 Entretien des véhicules

L'équipe Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA pour leur matériel. Les véhicules du SIS sont entretenus par les soins de l'équipe avec des mandats pour des travaux d'entretien périodiques par des entreprises de la région.

6.1.2.3 Expertises – Travaux importants

Deux véhicules ont été expertisés : le VW Taro de 1994 et la TP IVECO-MAGIRUS de 1992 pour laquelle nous avons un devis de CHF 22'200.-. Les travaux ont été effectués durant le mois de décembre.

6.1.3 Matériel

L'ECA nous a mis à disposition du matériel pour les ARI, des balises lumineuses de couleur,

des cannes d'aveugle, des gilets. On a reçu des nouveaux gilets de chef d'interventions rouges.

6.1.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés par le chef mat et son équipe, selon les directives du fournisseur

6.1.3.2 Acquisitions

Le DPS a reçu des nouvelles tenues feu.

6.1.3.3 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont nettoyées par M. Jean-Michel Wyss.

6.2 OI SAINT-PREX

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Joël Tardy, son remplaçant est le Lt Christian André.

6.2.1 Locaux

L'OI Saint-Prex dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à Saint-Prex, surface 330 m², une caserne pour le DPS et le DAP à Etoy, surface 100 m², et un local pour du matériel à Buchillon, surface 60 m².

6.2.1.1 Entretien

L'entretien des casernes est effectué par l'ensemble des sapeurs pompier de l'OI sous les ordres du chef Matériel.

6.2.1.2 Modifications - Adaptations

Aucune modification pour l'année 2012.

6.2.2 Véhicules

2 véhicules poids lourds dont :	2 ECA
3 véhicules légers dont :	3 SIS Morget
12 remorques dont :	5 ECA, 2 SIS Morget et 5 autres (PCi)

6.2.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Ils sont entretenus par le chef Matériel, appuyé par des sapeurs lors de leur piquet, selon le classeur édité par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par un garage de Saint-Prex.

6.2.3 Matériel

6.2.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques sont gérés par le chef Matériel. Un classeur est édité chaque année pour l'entretien du matériel selon les directives des fournisseurs, ainsi le matériel est entretenu par tous les membres sapeurs de l'OI.

6.2.3.2 Equipement personnel

Le DPS a reçu des nouvelles tenues feu. Ces tenues sont nettoyées par l'arsenal de Morges, ainsi que les tenues SP96.

6.3 OI DENGES

Le chef Matériel de l'OI Denges est le Lt Laurent Tardy.

6.3.1 Locaux

L'OI Denges dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à Denges, surface 150 m².

6.3.1.1 Entretien

L'entretien de la caserne est effectué par le chef Matériel, soutenu par des sapeurs.

6.3.2 Véhicules

2 véhicules poids lourds dont :	2 ECA
2 véhicules légers dont :	1 ECA et 1 SIS Morget
5 remorques dont :	5 SIS Morget

6.3.2.1 Acquisitions

L'ECA a fourni une nouvelle TP 1000 début novembre 2012. Après la formation des chauffeurs, la formation sur la machinerie et la connaissance du matériel par les intervenants du DPS, la nouvelle TP 1000 est mise en service le 29 décembre 2012. Du nouveau matériel équipant la nouvelle génération de TP (caissettes à tuyaux, nouvelles lances, appareils respiratoires incorporé dans les sièges) a également été livré.

6.3.2.2 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel avec des mandats pour les entretiens périodiques, effectués par un garage de Denges.

6.3.2.3 Expertises – Travaux importants

En date du 20 décembre le véhicule du SIS a passé l'expertise à la Blécherette.

6.3.3 Matériel

6.3.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés et effectués par le chef Matériel, avec, à sa demande, l'appui de sapeurs.

6.3.3.2 Equipement personnel

Le DPS a reçu des nouvelles tenues feu. Ces tenues sont nettoyées par l'arsenal de Morges, ainsi que les tenues SP96.

6.4 OI DISSY

Le chef Matériel de l'OI Dissy est le Lt Daniel Gloor.

6.4.1 Locaux

L'OI DISSY dispose de quatre casernes pour le DAP soit : une caserne à Yens (surface 200 m²), une caserne à Lully (surface 90 m²), un local à Villars-sous-Yens (surface 45 m²) et un local à Lussy (surface 90 m²).

6.4.1.2 Modifications - Adaptations

La partie bureau du local de Lussy a été vidée et nettoyée car nous n'avons plus besoin de plusieurs bureaux suite aux fusions des communes. Par contre le garage avec du matériel de réserve reste opérationnel.



6.4.2 Véhicules

5 véhicules légers dont : 1 ECA et 4 SIS Morget
16 remorques dont : 3 ECA et 13 SIS Morget

6.4.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules ECA selon les directives de l'ECA. Les véhicules du SIS sont également entretenus par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de Yens.

6.4.2.2 Expertises – Travaux importants

Plusieurs petites pannes et le changement de roues et de pneus sur un véhicule qui date de 1980 sont à signaler.

6.5 OI SEMPREMONT

Le chef Matériel de l'OI est le Cpl Johann Tardy.

6.5.1 Locaux

L'OI Sempremont dispose d'une caserne à Apples (surface 250 m²), d'un local à Reverolle (surface 64 m²) et d'un local à Clarmont (surface 40 m²).

6.5.1.1 Modifications – Adaptations

Au printemps, le chef OI épaulé par une équipe de sapeurs et du chef logistique ont vidé les locaux de Clarmont et de Reverolle pour tout centraliser en une seule caserne à Apples.

6.5.2 Véhicules

2 véhicules légers dont : 1 ECA et 1 SIS Morget
10 remorques dont : 7 SIS Morget et 3 autres (PCi)

6.5.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient le véhicule ECA selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est également entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.6 OI SENOGES-ARENAZ

Le chef Matériel de l'OI et le Plt Jean-Philippe Amaron.

6.6.1 Locaux

L'OI dispose d'une caserne à Aclens (surface 216 m²) et d'une caserne à Colombier (surface 100 m²).

6.6.2 Véhicules

1 véhicule léger dont : 1 SIS Morget
16 remorques dont : 16 SIS Morget

6.6.2.1 Entretien

Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.7 OI VUFFLENS-CHIGNY

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Grégory Imhof.

6.7.1 Locaux

L'OI Vufflens-Chigny dispose d'une caserne à Vufflens-le-Château (surface 135 m²) et d'un local à Chigny (surface 55 m²).

6.7.2 Véhicules

1 véhicule léger dont : 1 SIS Morget

3 remorques dont : 3 SIS Morget

6.7.2.1 Entretien

Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.8 Parole au chef logistique

Le SIS Morget dispose d'un beau parc de véhicules, 10 poids lourd et 21 véhicules légers, soit un total de 31 véhicules avec leur équipement et leur matériel toujours opérationnel, ainsi que 77 remorques avec leur matériel bien entretenu. Certains véhicules prennent de l'âge, 3 qui ont plus de 30 ans, 5 plus de 25 ans, 4 plus de 20 ans, 8 plus de 10 ans et 11 moins de 10 ans dont deux nouvelles tonnes-pompes de 2012 fournis par l'ECA.

Cette année, j'ai visité, en compagnie du commandant et du responsable des bâtiments du CODIR, chaque chef matériel dans son OI afin de prendre connaissance des locaux et du matériel spécifique à chaque OI. Une réflexion est en cour pour les bâtiments. Nous avons traité les commandes « Matériel » pour le remplacement du matériel défectueux, cassé ou perdu lors d'exercice ou d'interventions, auprès de l'ECA, et les bons de travaux pour les réparations, les contrôles périodiques, les anti-pollution et les expertises des véhicules ECA.

J'aimerais remercier chaque sapeur, mais ne voulant pas oublier un sapeur, je ne vais pas les nommer. Merci à mes chefs Matériel pour leur travail, merci aux permanents pour leur soutien et travail, et merci à tous les sapeurs qui ont œuvré pour l'entretien du matériel et des locaux du SIS, nous pouvons compter sur vous pour être opérationnels vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

7. ORGANES D'INTERVENTION

Sur notre territoire, sept organes d'interventions sont répartis selon les risques avérés. Ils ont tous un chef OI et un chef du matériel.

Ils sont composés soit d'une section DAP, soit d'une section DPS et d'une section DAP, soit d'une section DPS et de plusieurs sections DAP.

L'ECA a établi leur classification selon les missions établies.

Les sections DPS et DAP sont réparties en plusieurs catégories :

Section DPS F (OI Morges)

Les missions sont d'intervenir sur tous les types de feux, inondations, sanitaires, désincarcérations, pollutions, divers. Elle peut être amenée à intervenir sur la totalité du territoire du SIS, soit en première intervention ou en renfort, voire sur demande du CTA, en renfort dans le canton.

Section DPS B (OI Denges et St-Prex)

Les missions sont les feux extérieurs, feux de voiture, inondations, sanitaires, pollutions, divers. Elle intervient seule sur le secteur de son OI. En cas de feux intérieurs, la section DPS F vient en renfort. Elle peut être appelée en renfort sur l'ensemble du territoire du SIS.

Section DAP Y (OI Dissy, Sempremont, Vufflens-Chigny, Senoges-Arenaz)

Les missions sont d'intervenir en premier secours pour les aides aux portages, sauvetages ascenseurs, animaux et les inondations sur le secteur de l'OI. Il est alarmé en appui à la section DPS F lors des feux sur le secteur de l'OI.

Section DAP Z (OI Denges, Morges, St-Prex)

Les missions sont d'intervenir en renfort d'une section DPS lors de gros sinistres sur le secteur de leur OI. Elle est la relève prioritaire de la section DPS de son OI.

7.1 OI MORGES (*Rapport complet sur notre site internet*)

7.1.1 Structure et classification

L'OI Morges est formé comme suit :

- 1 section DPS de catégorie F
- 1 section DAP Z relève
- 1 section DAP Z d'appui

7.1.2 Organigramme et encadrement

Chef OI Morges :	Plt Samuel Marchina
Chef matériel OI Morges :	Adj Jean-Michel Wyss
Chef section DPS :	Cap Alain Goumaz
Chef section 1 DAP :	Plt Olivier Jeanneret
Chef section 2 DAP :	Plt Stéphane Fayet

7.1.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2012 :	88
Effectif au 31 décembre 2012 :	82
Effectif au 1 ^{er} janvier 2013 :	94
Réparti de la façon suivante :	
Officier supérieur :	1
Officiers :	13



Sous-officiers supérieurs :	4
Sous-officiers	16
Sapeurs :	54

A noter que 2 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée.

7.1.4 Exercices et mandats

Exercices du DPS :	19 exercices, 4 cours de cadres
Recyclages DPS :	Recyclage désincarcération : 4 exercices, 1 cours de cadres
	Recyclage EA 30M : 12 exercices, 2 cours de cadres
	Recyclage du samedi matin : 24 recyclages

Total des heures d'exercices de la section 1 : 15h75

Total des heures d'exercices de la section 2 : 15h75 (y compris 4h de contrôle BH)

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes : Concours de la FVSP, Parade Navale, Fête nationale, Nuit des Epouvantails, Passeport-Vacances.

7.1.5 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 12, les groupes du DPS de l'OI Morges sont intervenus à 313 reprises, soit : 75 feux, 61 inondations, 41 sauvetages, 13 désincarcérations, 16 pollutions, 82 alarmes automatiques et 25 interventions diverses.

Nous avons également acquis un nouveau tonne-pompe, qui a été inauguré le samedi 29 septembre à Morges, lors du grand marché d'automne.

La mise en service de ce nouveau camion s'est faite le 10 novembre à la fin de la formation des 35 chauffeurs que compte l'Organe d'Intervention de Morges.

Je tiens d'ailleurs à remercier les 3 formateurs : le Cap Yves-Marc André, l'Adjudant Jean-Michel Wyss, ainsi que le Sgt Alexandre Wyss de leur disponibilité et leur patience accordée à chacun de nous.

7.1.6 Représentations

Aux manifestations suivantes :

- Aux journées techniques des instructeurs et du DPS
- A l'assemblée générale de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Morges
- Aux journées des délégués DPS et instructeurs de la FVSP
- Aux assemblées générales de la FSSP, FVSP
- A la journée du souvenir organisé par le SSI Lausanne
- Au concours de la FVSP, nous avons obtenu la place de 1^{er} rang au concours individuel catégorie « sapeur », qui a été obtenue par le Sap Gaël Zbinden et le 2^{ème} rang pour l'App Cédric Agier
- Au 10^{ème} anniversaire de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Vertou en France
- A la Sainte Barbe, à Pont St-Martin en Italie

7.1.7 COMmission RÉjouissances et Musée (COREMU)

La commission a pour but de soulager l'Etat Major de l'organisation des diverses manifestations de l'année, ainsi que d'assurer la continuité dans le développement du musée, du matériel et véhicules anciens, propriétés du SISCUM ou mis à disposition par d'autres SDIS du district de Morges.



Plusieurs détachements collaborent régulièrement sous la responsabilité de la commission, qui organise également diverses manifestations et accueils, ainsi que de multiples activités (Gymkhana pour les enfants, journée Raclette, divers repas sur mandats de l'EMD, etc.). De plus le musée a ouvert tous les derniers samedis du mois, avec possibilité de le visiter, de s'arrêter un moment sur le passé, d'admirer les divers équipements présentés avec passion.

La commission est composée comme suit :

Coordinatrice et relations publiques :	Sonia Amendola
Finances :	Jean Cuérel
Manifestations :	René Paquier
Commercial :	Jesus Ruiz
Locaux-Buvette	Didier Bovet
Musée :	Christophe Guibert
Véhicules	Franck Berthoud
Délégué DPS OI Morges :	Fabiano Paratore
Déléguée DAP OI Morges :	Katia Amendola
Lien EMC :	Olivier Mages
Secrétaire :	Isabelle Cappellaro

7.1.8 Parole au chef OI (Plt Samuel Marchina)

Après cette année de transition, qui s'est passée non sans difficulté pour l'organisation de l'OI Morges, j'en tire un bilan plutôt positif. Et je regarde l'avenir avec optimisme.

Votre aide à tous, et là je parle de l'EMD, de l'EMC, de vous tous sapeurs-pompiers du SIS Morget et de l'Etablissement Cantonal d'Assurance, votre aide est des plus précieuses : non seulement elle nous permet de réaliser nos actions, mais surtout de les envisager, tout simplement.

Nous savons que nous pouvons compter à chaque fois sur la bonne volonté de tous nos sapeurs-pompiers volontaires.

Par ces quelques mots, je voudrais particulièrement mettre en lumière l'importance de votre action au sein de la population. Rien ne serait possible sans vos mains, sans vos bras mais également sans vos têtes... Votre implication dans vos tâches est essentielle et c'est dans la formation, de la pratique en exercices et en interventions que nous pouvons avancer pour accomplir nos missions.

Alors, encore une fois merci à tous pour votre dévouement et longue vie au SIS Morget !
Merci pour l'intérêt que vous avez tous pour la cause des sapeurs-pompiers. Qu'elle conserve toute la confiance que vous lui accordez et qui lui donne toute la sienne.

7.2 OI SAINT-PREX

7.2.1 Structure et classification

L'OI est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de Buchillon, Etoy et Saint-Prex et d'une section DAP Z relève, d'appui.

7.2.2 Organigramme et encadrement

L'OI Saint-Prex est commandé par le Cap Alexandre Groeneweg, le DPS par le Plt Cédric Beutler, le DAP par le Cap Alain Egger, l'administration par le Plt Jean-Marc Merinat, l'instruction par le Lt Philippe Dupertuis, le matériel par les Lts Joël Tardy et Christian



André et les PARI par le Lt Sacha Meier.
Le Lt Blaise Van Poucque est responsable de l'informatique.

7.2.3 Effectifs

Au premier janvier 2012, nous comptons 26 sapeurs-pompiers au DPS, dont 2 femmes et 12 au DAP, dont 2 femmes, soit un total de 38 sapeurs-pompiers.

7.2.4 Exercices et mandats

Selon les directives du Lt Philippe Dupertuis et des Officiers, les membres du DPS ont effectué 13 exercices pour un total de 39 heures ; les membres du DAP ont effectué 4 exercices pour un total de 12 heures ; les cadres ont fait 3 exercices de cadres pour un total de 9 heures et les officiers ont fait 3 exercices de formation pour un total de 6 heures. Notre OI a été mandaté 8 fois sur les 3 communes.

7.2.5 Interventions et faits marquants

Une centaine d'interventions, dont 10 feux, 20 alarmes automatiques, 8 divers et 61 inondations, dont une quarantaine en 2 jours... Heureusement la coordination a été au top. Merci au PC de crise improvisé ainsi qu'à la collaboration entre OI.

7.2.6 Représentations

L'OI Saint-Prex a participé aux manifestations suivantes :
Tir inter sociétés de Saint-Prex et d'Etoy, 2 fois 2èmes et au concours de la FVSP nous avons obtenu une 4^{ème} place dans le groupe catégorie MP groupe A. Nous avons également participé au Gymkhana.

7.2.7 Parole au chef OI (Cap Alexandre Groeneweg)

Merci à tous les sapeurs-pompiers pour la bonne humeur et l'ambiance qui règnent au sein de notre OI Saint-Prex et merci à vous, officiers, de votre dévouement mis au service de la communauté et de notre OI durant toute l'année. Merci aussi à vous, sportifs ! Vos performances à Joraz-Mézières le 28 avril nous ont rendus fiers d'être pompiers. Merci finalement à nos familles qui nous soutiennent.

7.3 OI DENGES

7.3.1 Structure et classification

L'OI est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient seule pour les sinistres relevant de sa catégorie ou en commun avec le DPS – F de l'OI Morges pour les cas plus conséquents.

Une section DAP Z complète l'effectif de l'OI Denges. Ce DAP est mobilisé lorsqu'il faut des bras supplémentaires pour mener à bien une mission/intervention.

La zone d'intervention de l'OI Denges est composée des territoires des communes de Denges, Echandens et Lonay.

7.3.2 Organigramme et encadrement

L'OI Denges est organisé comme suit :

Chef OI :	Plt Luc Giezendanner
Chef DPS :	Cap Alain Kleiner
Chef DAP :	Plt Luc Giezendanner
Chef Matériel :	Lt Laurent Tardy
ARI :	Plt Patrizio Rota



Manifestations : Cpl Sébastien Reymond

7.3.3 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2012 : pour le DPS 21 sapeurs-pompiers dont 3 femmes et pour le DAP 10 sapeurs dont 2 femmes, soit un total de 31 sapeurs-pompiers.

7.3.4 Exercices et mandats

Durant l'année 2012, il y a eu 4 exercices de compagnie (DPS + DAP) et 2 exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer. Divers objectifs locaux ont été pris pour cibles afin d'entraîner nos intervenants à travailler dans divers endroits de notre territoire. Nous avons même quitté le territoire à deux reprises en 2012 à savoir :

- au printemps pour une formation sur les ascenseurs chez Schindler à Bussigny ;
- en automne pour un exercice engageant la motopompe au petit port du Bief à Préverenges. L'objectif était un feu de bateau.

Divers mandats ont été effectués en 2012, principalement pour des manifestations locales. Les plus marquantes sont :

- l'Abbaye de Lonay, où nous avons assuré la sécurité des cortèges ;
- le 1^{er} Août, où nous avons assuré la sécurité des places de fêtes sur les 3 communes de Denges, Echandens et Lonay (sécurisation des feux patriotiques, surveillance des engins pyrotechniques lancés par les privés, etc.) tout en restant opérationnels en cas d'intervention. Une anecdote à relever : à cause de l'orage, Echandens a décidé de ne pas allumer son feu patriotique... Dommage d'avoir tiré les tuyaux pour rien 😊.

7.3.5 Interventions et faits marquants

Comme chaque année, nous avons été plus souvent mobilisés pour de l'eau que pour du feu. Nous sommes intervenus à 39 reprises dont 10 pour des feux, 17 pour des inondations, 3 pour des sauvetages, 6 pour des alarmes automatiques, 1 fois pour pollution et 2 divers. Je releverai les deux suivantes :

- les intempéries des 10 et 11 novembre, où un ruisseau s'est bouché et est sorti dans la cour d'une zone industrielle avant d'envahir l'autoroute et la fabrique de pierre artificielle voisine. Cette intervention, commencée comme une simple inondation de cave, a très vite nécessité : la mobilisation générale de l'OI Denges, l'intervention de pompes prêtées par l'OI St-Prex et de celles des renforts cantonaux de l'ECA, l'équipe DCH de Lausanne à cause de l'huile d'un ascenseur qui s'est répandue dans les sous-sols de l'usine. Merci à nos camarades de Morges et Saint-Prex pour le coup de mains lors de cette nuit mouvementée. Pour finir ce week-end pompier, la Venoge à rempli les caves d'un groupe de lofts. Environ 40 cm d'eau sur une surface de 2'000 m² ;
- « l'incendie » du 25 décembre. Si l'étoile du berger appelle les pèlerins... L'étoile Mercedes attire les pompiers ! 8 véhicules du feu et une vingtaine de sapeurs ont été mobilisés pour assister à la fin de la combustion de l'enseigne lumineuse située sur le toit du garage de la marque à Echandens.

Autres faits marquants de 2012 :

- Le changement de chef d'OI à Denges. Le Cap Valéry Paquier a, pour raisons personnelles, démissionné courant novembre. Il a été remplacé par le Plt Luc Giezendanner.
- Notre vieille tonne pompe de 1974 a été remplacée par une TP1000 flambant



neuve, mise à disposition par l'ECA, arrivée en fin d'année. La formation des chauffeurs et des machinistes s'est déroulée entre novembre et décembre.

7.3.6 Représentations

La seule représentation officielle de l'OI Denges de 2012 a été l'envoi de 2 délégués au souper des autorités communales de Lonay.

7.3.7 Parole au chef OI (Plt Luc Giezendanner)

Je me suis déjà beaucoup exprimé dans les paragraphes ci-dessus. Mais je tiens, une fois encore, à remercier toutes les femmes et tous les hommes de l'OI Denges de leur engagement et de leur disponibilité tout au long de l'année. Sans eux nous n'aurions pas pu assumer les nombreuses interventions qui nous ont mobilisés, de jour comme de nuit, la semaine ou le week-end. MERCI A TOUS.

Un grand merci à nos collègues des OI voisins et de Lausanne pour les différents coups de mains donnés durant l'année.

7.4 OI DISSY

7.4.1 Structure et classification

L'OI Dissy est composé d'un DAP « Y » intervenant sur les communes de Lussy, Lully, Denens, Yens et Villars-sous-Yens.

7.4.2 Organigramme et encadrement

Notre OI s'organise comme suit :

Chef OI : Lt Fabrice Dupuis

Chef matériel : Lt Daniel Gloor

Tout au long de l'année, le chef OI a pu compter sur l'aide ses officiers, soit :

les Cap Marc Genton, Jean-Luc André, Roland Grossen, les Plt Eric Meyer et Patrick Hofmann et le Lt Raphaël Coucet.

7.4.3 Effectifs

Au 1^{er} janvier, 58 sapeurs actifs ou en congé, dont 6 femmes.

7.4.4 Exercices et mandats

Quatre exercices ont été organisés auxquels on peut ajouter 2 cours techniques pour les sapeurs-pompier qui étaient intéressés (une quinzaine de personne).

- Le premier exercice, qui s'est déroulé à Lully, a permis de travailler avec la moto-pompe.
- Le deuxième exercice avait lieu à la Maison du feu à Gollion.
- Le troisième exercice s'est déroulé à Yens et nous avons travaillé les thèmes « Sanitaire », « Schéma DAP » et avec le simulateur feu.
- C'est à Villars-sous-Yens qu'a été organisé le dernier exercice. Il s'agissait d'un exercice d'intervention sur une ferme, et il s'est déroulé en collaboration avec l'OI Saint-Prex.
- Les deux exercices techniques, chapeautés par des sous-officiers, ont été des cours de perfectionnement sur l'utilisation des motos-pompes.

Concernant les mandats, nous avons eu à assurer la sécurité pour les feux du 1^{er} Août sur les communes de Lully, Yens et Villars-sous-Yens.



7.4.5 Interventions et faits marquants

Nous sommes intervenus à 20 reprises, soit 2 feux, 11 inondations, 4 sauvetages, 2 alarmes automatiques et 1 divers.

Au mois d'avril 2012, nous avons dû intervenir sur un important feu de toiture, dans une ferme rénovée, à Yens. L'importance du sinistre a nécessité un piquet de surveillance jusqu'au matin. Il n'y a heureusement pas eu de blessé.

7.4.6 Représentations

RAS.

7.4.7 Parole au chef OI (Lt Fabrice Dupuis)

La transition « SIS Morget » n'a pas provoqué de grands changements au sein de l'OI Dissy. Il y règne dans l'ensemble une bonne ambiance grâce à une équipe sympathique.

A titre personnel, je regrette un peu le manque de constance de certains sapeurs qui ont l'air de considérer les activités du SIS comme un genre de loisir, auquel on pourrait ou non participer. En effet, au début de l'année, les exercices étaient bien suivis, mais lors des deux derniers il manquait près de la moitié de l'effectif, ce qui est un peu décourageant pour les cadres qui se donnent la peine d'organiser ces activités.

Je relève par contre l'excellent niveau des participants aux deux cours techniques mentionnés plus haut, que ce soient les sous-officiers ou les sapeurs. Ils ont tous montré de l'intérêt, ainsi que de l'enthousiasme et de la motivation, ce qui incite à organiser d'autres exercices de ce type.

Je tiens finalement à saluer le travail des sapeurs-pompiers de l'OI Dissy qui ont répondu présents toute l'année et qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, que ce soit en exercice ou en intervention. Qu'ils soient ici remerciés.

7.5 OI SEMPREMONT

7.5.1 Structure et classification

La section de Sempremont se réorganise petit à petit depuis le 1^{er} janvier, avec comme chef OI, le Cap Jean-Luc Decoligny.

7.5.2 Organigramme et encadrement

En accord avec notre état-major, le remplaçant du chef OI, le Plt Marc-André Baumberger, est resté en place. Le Cpl Johann Tardy occupe la fonction de chef du matériel et M. Norbert Pittet celle de fourrier.

7.5.3 Effectifs

Nous étions 62 sapeurs en début d'année, mais nous avons malheureusement reçu 16 démissions...

7.5.4 Exercices et mandats

Nos exercices sont organisés à tour de rôle par les officiers et c'est le chef de section qui s'occupe de l'organisation des cours de cadres.

Concernant les mandats que nous avons eu à honorer, je constate que l'organisation n'est pas plus facile avec un grand corps... les gens sont particulièrement occupés. Nous avons dû refuser un mandat et solliciter les sapeurs de piquet de l'OI Morges pour un feu d'artifice qui a eu lieu à 22h30 un samedi.

7.5.5 Interventions et faits marquants

Nous sommes intervenus à 22 reprises, soit 7 feux, 4 sauvetages, 9 inondations et 2 divers. On peut dire que cette année notre DAP a démarré sur les chapeaux de roues, avec 3 interventions en une semaine, dont l'inondation d'un garage souterrain à Pampigny les 5 et 6 janvier, qui avait la particularité d'être plein jusqu'au plafond. Sinon nous sommes sortis à plusieurs reprises pour, heureusement, la plupart du temps des petits sinistres. Une de nos dernières alarmes marquantes fut une aide au portage de l'un de nos camarades sapeurs-pompiers, M. Serge Dolivo, qui nous a malheureusement quittés le 29 décembre, enlevé par un cancer.

7.5.6 Parole au chef OI (Cap Jean-Luc Decollogny)

En quittant Chaniaz et en adhérant à une plus grande structure, je pensais avoir moins de travail, ce qui ne fut pas le cas pour cette première année. Je relève par contre une bonne entente au sein de notre corps, un grand soutien de la part de mes cadres et une très bonne collaboration avec mes supérieurs. Je signe pour une année...

7.6 OI SENOGES-ARENAZ

7.6.1 Structure et classification

Suite à la mise en place des nouvelles sections, l'ECA a défini la section DAP Senoge en catégorie « Z ». Dans le même temps, dans le courant du 2^{ème} semestre 2011, le SDIS Arenaz s'est trouvé en manque d'effectif pour intervenir lors d'alarmes. Une procédure de fusion a donc été mise en place, qui a été soutenue par le CODIR qui a fait une demande à l'ECA.

Décision a donc été prise de fusionner les deux sections en une seule section sous l'appellation OI Senoge-Arenaz et de nommer le Cap Olivier Henny (auparavant chef de la section Senoge) chef de cet OI. Les locaux de Colombier et d'Aclens ont été conservés en tant que locaux au départ de la nouvelle entité. Le répondant du secteur a été nommé en la personne du Cap Norbert Wuthrich (auparavant chef de la section Arenaz) et c'est le Plt Jean-Philippe Amaron qui sera répondant pour le secteur de Colombier. Ils sont tous deux opérationnels sur l'ensemble du secteur de la section. Ces données ont été confirmées en 2013.

7.6.2 Organigramme et encadrement

Chef OI	Cap	Henny Olivier
Remplaçant Arenaz	Plt	Wüthrich Norbert
Remplaçant Senoges	Plt	Amaron Jean-Philippe
Responsables matériel	Plt	Amaron Jean-Philippe
	Lt	Duruz Philippe
	Lt	Chessex Cédric
Fourrier	Cpl	Rufer Pascal

7.6.3 Effectifs

Après la fusion, nous étions 47 sapeurs, dont aucune femme, mais nous avons reçu 6 démissions en 2012. Le manque de personnel est flagrant dans certains villages, le secteur Senoges étant celui où il y a le plus de sapeurs.

7.6.4 Exercices et mandats

Plusieurs mandats nous ont été confiés (parcages, surveillance le 1^{er} août, etc.) et nous avons effectué 4 exercices (un à la menuiserie Stoudmann à Vullierens, un à la poste au au magasin d'Aclens, un à l'école de Romanel et un au Château de Colombier).

7.6.5 Interventions et faits marquants

28 interventions, soit 12 alarmes automatiques, 3 feux et 11 inondations, et 2 divers, dont voici le détail :

Bremblens	2 inondations et 1 feu
Aclens	9 alarmes automatiques, 3 inondations et 1 feu
Colombier	1 inondation et 1 feu de roulotte de chantier
Vullierens	2 inondations
St-Saphorin	1 inondation
Romanel	3 alarmes automatiques

Certaines zones ont eu des soucis réguliers d'inondations :

- Vullierens transfo Swisscom 1 x 2011 et 2 x 2012, soucis de drainage.
- Saint-Saphorin Ch. de Taillepieds 1x 2011 et 1 x 2012. Soucis divers de drainage, le propriétaire ainsi que la commune s'en occupe.

Alarmes automatiques :

- Coop 4 x en 2012 malgré le coût élevé 1200 Frs dès la 3^{ème}. Ces alarmes ont eu lieu dans les 3 premiers trimestres de l'année puis plus rien... Ont-ils réglé le problème ? Débranché le système ? Mis une permanence 24 heures sur 24 ? Lors de nos interventions, aucun personnel technique de la Coop n'était joignable ou présent, ce qui rend difficile la recherche du lieu de l'alarme !
- Galliker 2 x. Le concierge surplace n'a pas été assez rapide pour annuler l'alarme.

7.6.6 Représentations

RAS.

7.6.7 Parole au chef OI (Cap Olivier Henny)

Il y a eu un manque d'informations de la part du chef DAP. En 2012, une séance a eu lieu à la demande des différents DAP, alors que l'Etat-Major se réunit tous les 3 mois. Au moment de l'élaboration du SIS Morget, il avait été demandé à ce que tout le monde soit convoqué à ces séances, mais on nous avait expliqué que cela faisait trop de personnes à convoquer, d'où la création du poste de chef DAP.

Le véhicule d'intervention sur Colombier n'étant toujours pas d'actualité, nous allons continuer avec nos véhicules privés. Un véhicule d'occasion nous suffirait largement...

Il n'y aura plus possibilité de participer à la journée des commandants dès 2013 (seules 3 personnes sont invitées pour le SIS Morget, soit le commandant, son remplaçant et le responsable de la formation). Des informations intéressantes étaient divulguées lors de cette journée et cela permettait de partager des expériences avec d'autres corps. Dès 2013, les données devront être transmises par les 3 personnes suivant ce cours.

Le système des clés tube devenant de plus en plus répandu, nous souhaiterions en obtenir une pour le local de Colombier et une pour le chef DAP (pour le moment, une seule est disponible à Aclens, dans MIKA 57).



Concernant la Cantonale des Jeunesses en 2013, qui se déroule à Colombier, il est à noter que le DAP ne sera pas suffisant pour s'occuper des différentes tâches liées à cette manifestation. Un renfort de la part de tout le SIS Morget est demandé.

7.7 OI VUFFLENS-CHIGNY

7.7.1 Structure et classification

L'OI VUCHY est composé d'une section DAP Y intervenant sur les communes de Chigny et de Vufflens-le-Château.

7.7.2 Organigramme et encadrement

Notre OI s'organise comme suit :

Le chef OI, le Cap Arnaud Cachin et son remplaçant le Plt Nicolas Desarzens sont épaulés par 4 autres officiers, les Lts Frédéric de Luze, Christian Baudat, Bastien Jaquinet et Grégory Imhof qui est notre responsable matériel.

De plus, nous avons l'appui de quatre sous-officiers, les caporaux Stéphane Bauchière, Jean-Charles Bensadoun, Cédric Blaser et Olivier Vuffray.

7.7.3 Effectifs

Nous pouvons compter sur le travail de 30 sapeurs qualifiés dont 2 femmes. Nous avons reçu 5 démissions en cours ou fin d'année.

7.7.4 Exercices et mandats

Cette année, nous avons eu 4 exercices DAP, chacun précédé d'un cours de cadres. Nous avons également effectué un exercice de désincarcération avec un groupe de l'OI Morges et d'ambulanciers du CSU-SMUR Morges, pour un appui à la sécurisation du site.

Dans les mandats divers, nous avons collaboré au bon déroulement du marché artisanal de Vufflens-le-Château en matière de stationnement et de sécurité routière. Nous avons également aidé à la sécurité et au stationnement lors de services funèbres.

7.7.5 Interventions et faits marquants

En 2012, nous avons été mobilisés à trois reprises : un feu de cheminée à Chigny en appui de l'OI Morges et deux inondations sur Vufflens-le-Château.

Pour les faits marquants, nous avons accusé réception de la démission de notre commandant, le Cap Arnaud Cachin, pour des raisons professionnelles. Il n'a pas pris cette décision de gaieté de cœur.

En fin d'année, nous avons eu le regret d'apprendre le décès de Mme Ruth de Luze, maman de l'un de nos anciens, et légendaire, commandant, membre actuel du Comité de direction, Maître Charles-Henri de Luze.

7.7.6 Représentations

Notre OI est représenté au sein de l'école de formation du Morget par le Plt Nicolas Desarzens en tant que remplaçant du chef EFOR et chef de classe dans la section 2, pour la formation de base des recrues.

7.7.7 Parole au remplaçant chef OI (Nicolas Desarzens)

M. Nicolas Desarzens tient à remercier tous les membres de l'OI VUCHI pour leur engagement et leur disponibilité envers nos deux villages et leurs vies associatives.



7.7.7 Parole au chef OI (Cap Arnaud Cachin)

Mon activité professionnelle m'oblige à prendre une retraite anticipée et ainsi à quitter cette grande et belle famille que sont les pompiers.

Je quitte mes fonctions avec tristesse mais avec un grand sentiment du devoir accompli. Je garderai des merveilleux souvenirs principalement l'amitié, la qualité et l'engagement de chacun de mes cadres et de mes sapeurs.

J'espère avoir pu apporter des éléments positifs et constructifs dans la création du SIS Morget. Je souhaite très sincèrement plein succès pour l'avenir du SIS tout en étant conscient du travail important à venir !

J'ai le grand privilège de transmettre le témoin comme chef de section DAP de l'OI VUCHI à mon remplaçant depuis déjà plusieurs années, le Plt Nicolas Desarzens. Son enthousiasme et son sérieux vont sans aucun doute servir pleinement pour le maintien et l'efficacité de cette section de qualité.

8. FORMATION (Cap Yves-Marc André) (*Rapport complet sur notre site internet*)

8.1 Préambule

Les actions de formation ont pour objectif l'acquisition et l'entretien des compétences techniques. Mais, dans ce domaine, il existe une marge de progression. En effet, nous devons nous remettre en question et faire face aux avancées technologiques. Pour ce faire, nous disposons de cours organisés par l'ECA, dispensés par des instructeurs FSSP. Ils couvrent une bonne partie des différents secteurs, autant celui du feu que celui de la désincarcération.

Nous nous réjouissons de la réalisation du nouveau centre d'entraînement de la RAMA où nous pourrons bénéficier d'installations qui nous permettront de travailler au plus près de la réalité et qui nous permettront de dispenser une formation de qualité aux intervenants, en développant leurs compétences et en garantissant une meilleure prise en compte de leur sécurité.

La responsabilité du secteur de formation n'est pas simple à assumer et de nombreuses heures doivent y être consacrées. Après cette première année, je peux dire que le bilan est positif.

Comme annoncé lors d'un cours de cadre en début d'année, la nouvelle entité n'a pas perdu sa matière grise, nous pouvons toujours compter sur une grande partie de cadres qui ont à cœur de transmettre leur savoir en donnant et en prenant du temps pour préparer la matière d'enseignement.

2012, voici une année qui aura marqué notre région par la multiplication des entités régionales. En effet, elles viennent un peu de tous les fronts, j'en veux pour preuve la PRM, l'ARCAM et en plus ancien l'ERM. Toutes ces entités qui se regroupent ne sont pas sans conséquences pour les uns et les autres. Chacun doit aller dans la direction de l'autre afin d'avancer sans préjugé ni tension. Ces modifications sont relativement importantes et ne nous permettent plus de travailler comme par le passé. Nous devons prendre du recul, analyser, nous adapter et corriger si nécessaire. L'équipe formation n'a pas toujours été vue d'un bon œil par certains et ceci malgré mes rappels en début d'année.

Nos objectifs n'étaient surtout pas de faire du « controlling » comme nous avons pu l'entendre dire par certains officiers qui ont même parlé des « cow-boys de Morges ». L'équipe de formation est à disposition de tous, elle donne les grandes lignes de la formation, elle intervient en soutien, en apportant des nouveautés, de nouvelles idées, des structures et des moyens. Espérons que la perception de nos tâches évoluera en 2013, car les tensions sont bien présentes et il n'est pas évident de travailler dans ces conditions pour des volontaires qui fonctionnent aussi à la motivation.

Je me rends compte aussi que nous pourrions être plus performants, mais que certaines portes sont fermées, si je puis m'exprimer ainsi. Les responsables cloisonnent leur secteur afin de rester autonomes et maîtres à bord. Peut-être par fierté ou bien par peur. En réagissant de cette manière, ils s'isolent et n'assurent pas la relève et peuvent même bloquer le bon développement du secteur. Espérons qu'après cette première année de regroupement chacun puisse en tirer des conclusions qui iront dans le sens des adaptations et du partage des tâches.

J'ai essayé de mettre au courant nos intervenants et cadres sur la formation, sur le nouveau matériel ainsi que sur des sujets intéressants dans le secteur de l'intervention et de la formation, par des notes avec des liens sur quelques articles extraits du journal de la FSSP. A l'avenir, je vais chercher à développer davantage encore cette communication par notre site internet et avec l'appui du futur responsable de l'information et multimédia.

8.2 Thème cantonal 2012

Les responsables de la formation cantonale ont fixé les thèmes suivants :

- Engagement motopompe et tonne pompe
- Entretien des moyens hydrauliques
- Réseau de défense incendie.

Le premier thème a été pratiqué et entraîné dans tous les OI. Pour le reste, je sais que certains OI ont profité des compétences des SI de leur commune pour parfaire leurs connaissances.

Pour l'OI Morges et Denges, un nouveau véhicule a été livré ce qui a permis de mettre en avant l'engagement des tonnes pompes.

8.3 Sécurité en général

Pendant nos visites, nous avons pu constater quelques déficiences au niveau de la sécurité du personnel. Nous vous rappelons que le premier acte de la mission permanente du SP est « sécuriser », donc dans ce sens nous vous encourageons à continuer d'assurer votre sécurité personnelle et celle de vos camarades. En 2012, nous ne déplorons pas de gros accidents dans nos rangs et nous en sommes très heureux, cependant des points ont été relevés et seront améliorés en 2013.

8.4 Commissions de formations diverses

Plusieurs commissions ont été pensées ou formées afin de partager les tâches et d'optimiser les compétences de chacun. Voici quelques activités et axes de travail de 2012 :

- Création d'une commission Chauffeurs
- Création d'une commission Formation
- Création d'une formation JSP
- Suivi des exercices et visites
- Appuis lors d'exercices
- Contacts avec nos instances cantonales et fédérales
- Informations sur les nouveautés
- Analyse des différentes formations en donnant des axes pour 2013
- Participations à différents rapports de SDIS

8.4.1 Commission Chauffeurs

La commission Chauffeurs sera opérationnelle en 2013. Elle a germé dans le courant 2012 avec quelques contacts et propos sur l'élaboration de sa mise en place et les activités de cette commission vont donc commencer début 2013.

D'autre part, l'ECA a mis au point une formation théorique de préparation à ce permis. Elle est réservée aux membres de nos 3 OI DPS : OI Denges, OI Morges et OI Saint-Prex.

Organigramme Commission formation et recyclage chauffeurs C1

- Responsable commission Chauffeurs : vacant
- OI Morges : Sgt Alexandre Wyss, formateur C1 ECA
- OI Saint-Prex : Cap Alain Egger, formateur C1 ECA
- OI Denges : Cap Alain Kleiner, formation ECA prévue

8.4.2 Commission formation

La commission de formation a été constituée dans le courant de l'année. Nous pouvons compter sur des personnes qui ont montré un intérêt pour ce secteur. Je dois relever que plusieurs annonces ont été faites pour trouver des personnes intéressées à rejoindre cette



commission, soit en direct dans les exercices, soit via les chefs OI.

Les objectifs pour 2012 étaient les suivants :

- Identifier les différents responsables de formation dans les OI et DAP
- Faire un bilan EN 2012 des différents niveaux de formation et de méthodologie. (par des visites d'exercices)
- Partager et profiter des connaissances de tous

Cette commission s'est réunie pour trouver les axes de travail et la manière d'organiser les visites d'exercices en définissant différents critères d'observations.

Nous avons effectué plusieurs visites d'exercices dans le courant de l'année, suivies de l'élaboration d'un rapport de visite selon nos critères.

L'agenda surchargé du SIS Morget n'est pas une mince affaire à gérer pour notre commission. Il n'est pas évident de trouver des moments disponibles entre les exercices, les formations. Nous sommes aussi des intervenants volontaires avec des charges familiales et professionnelles.

Commission formation 2012 : Lt Pierre-André Jaccard
Lt Philippe Dupertuis
Cap Yves-Marc André

Secteur ARI : Lt Xavier Reigner

Secteur EFO : Cap Marc Genton

Rapport de visite
Préparation du cours
Choix des emplacements
Déroulement du cours
Apport théorique
Préparation des cadres
Engagement des sapeurs
Logistique
Impression générale

Organigramme 2012-2013

- Plt Xavier Reigner, responsable ARI
- Lt Pierre-André Jaccard, instructeur FSSP
- Cap Marc Genton, responsable EFO
- Lt Philippe Dupertuis, responsable formation OI Saint-Prex
- Cap Yves-Marc André, responsable formation OI Morges
- Lt Cédric Zbinden, instructeur FSSP

8.4.3 Commission JSP

Suite à la création du SIS Morget plusieurs intervenants ou ex-intervenants seraient intéressés à la création d'une section JSP. Il faut savoir qu'actuellement sur le secteur, nous avons les JSP de l'Ouest Morgien qui étaient chapeautés par l'ex CIBEST. Cette section est presque autonome sauf en ce qui concerne le matériel d'appoint.

Dans le but d'aller de l'avant, nous proposons donc la création d'une commission dite JSP pour étudier la possibilité de création d'une nouvelle section. Cette commission sera pilotée par le Cap Marc Genton, responsable de l'EFO. Une première séance avec le comité des JSP de l'Ouest Morgien a déjà eu lieu à la fin de l'année pour prendre connaissance de leur mode opératoire et voir dans quelle mesure une collaboration et une synergie pourraient être trouvées au sein du SIS Morget. Un planning d'intentions a

été élaboré afin d'avancer dans ce projet en 2013.

8.5 Instructeurs

Quelques nouvelles des instructeurs du SIS.

Le Lt Cédric Zbinden a passé les phases de sélection pour l'accèsion à l'école fédérale d'instructeurs. Cette phase n'est pas une mince affaire, elle sélectionne les aspirants selon différents critères. Il s'est déjà occupé partiellement de l'encadrement dans le DAP Sempremont ainsi que dans l'école de formation du SIS Morget. Par son savoir et son charisme, il va certainement nous faire avancer dans les domaines les plus techniques de la formation de sapeur-pompier volontaire.

Nous pouvons donc compter à ce jour sur 3 instructeurs FSSP et 1 instructeur en fin de formation qui sont impliqués dans la formation cantonale dans divers secteurs et dans des commissions de formation de nos instances cantonales (ECA, FVSP).

Lt	Pierre-André	Jaccard	OI Morges
Lt	Cédric	Zbinden	OI Sempremont en fin de formation
Maj	Eric	Henry	SIS Morget et OI Morges
Cap	Yves-Marc	André	SIS Morget et OI Morges

Dans le courant de cette année, de nouvelles personnes ont montré leur intérêt pour cette formation. Nous avons élaboré des plans d'action afin de préparer au mieux la suite de leur formation pour 2013 et les années à venir.

8.6 Ecole de formation

8.6.1 Parole au chef EFO (Cap Marc Genton)

Première volée sous l'égide du SIS Morget avec l'ensemble des recrues de la région. Première année pour le responsable de l'EFO, encadrement en partie renouvelé: une série de défis relevés par les cadres de l'École de formation durant l'année 2012, ceci malgré toutes les interrogations liées au nouveau fonctionnement du SDIS.

Le bilan en fin d'année nous a permis de tirer les enseignements positifs et négatifs. Des changements vont être apportés en 2013 afin d'améliorer encore la qualité de l'instruction. Une attention particulière sera apportée au rythme des cours dispensés pour insuffler un peu plus de dynamisme dans l'instruction et à l'ensemble des participants.

8.6.2 Structures de l'encadrement

L'encadrement de l'École de formation a été assuré par 13 officiers et sous-officiers venant de 6 OI différents. Cette diversité permet un échange intéressant d'idées. Ceci nous permet de poser les premiers jalons d'un fonctionnement uniforme au sein du SDIS à l'avenir. Cette nouvelle équipe a rapidement réussi à trouver une cohésion sous la direction «pédagogique» du Cap instructeur P.-A. Jaccard. Je tiens ici à tous les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur disponibilité tout au long de l'année.

8.6.3 Effectifs 2012

45 recrues, dont 4 femmes, réparties en 2 sections, étaient inscrites au début de l'année. Cet effectif relativement important nous a obligés à doubler les soirées d'instruction sur 2 lundis consécutifs. L'effectif a rapidement diminué dû à des déménagements, des préparations d'examens et des périodes de service militaire. 30 recrues ont terminé la formation au mois de novembre et ont ainsi reçu leur diplôme lors du rapport de promotions au mois de décembre.

Nous serons vigilants à la situation des futures recrues afin d'éviter d'engager des

personnes qui risquent de partir en cours d'année pour les raisons évoquées ci-dessus.

8.6.4 Exercices et thèmes

La formation de base des recrues au sein du SIS Morget se déroule en 3 phases. La première (FOAD) est une formation théorique qui se réalise sur internet. Il est composé de modules de formation par thèmes, avec un test à la fin. Cette partie doit être réalisée avant le cours de Formation de base (FB01) dispensé par l'ECA. Le cours FB01 est la 2^{ème} phase. Il présente, sur 2 jours, un aperçu général des différentes techniques de base et des moyens conventionnels à dispositions des sapeurs-pompiers vaudois au travers de leçons pratiques. Ces 2 premières phases sont organisées par l'ECA.

La 3^{ème} phase, propre au SIS Morget, est une intégration des sujets principaux par des soirées de pratique, sous la direction de cadres expérimentés.

8.6.5 Quelques chiffres

Cadres: 6 officiers et 7 sous-officiers qui ont participé à 12 soirées ainsi qu'une journée entière pour un total de 351 heures.

Recrues: 30 recrues qui ont participé à 5 soirées ainsi qu'une demi-journée pour un total de 437 heures.

Le taux de participation annuel de l'EFO (cadres et recrues confondues) est de 82,9%.

8.7 Appareils Respiratoires Isolants (formation et recyclages) (Rapport complet sur notre site internet)

8.7.1 Introduction (Lt Xavier Reigner)

Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités du secteur de la formation dédié aux porteurs d'appareils respiratoires isolants (ARI).

Cette spécialisation regroupe des sapeurs-pompiers, issus des trois sections du détachement de premiers secours (DPS) au bénéfice de la spécialisation de porteur d'appareils respiratoires isolants (ARI). Ces trois sections sont réparties sur le territoire couvert par le SIS Morget dans les organes d'interventions (OI) de Denges, Morges et Saint-Prex. Au 1^{er} janvier 2012, le concept ARI régional, datant déjà de 2002, a pu être inclus dans la nouvelle organisation régionale de lutte contre les incendies : le SIS Morget.

8.7.2 Organisation

L'année 2012 a été une année de transition et de test pour le tout nouveau SIS Morget. Les relations avec les différents OI étant possibles au niveau des séances d'EMD et EMR, il n'est dès lors plus nécessaire de faire fonctionner un comité séparé dédié au concept ARI. Lors de l'année 2012, les séances de comité ont fait place à plusieurs séances d'information aux formateurs afin de traiter les nouveaux matériels, faire le bilan des exercices réalisés et prévoir la suite des exercices de formation.

Lors de la première séance de l'année avec les formateurs, l'organisation des exercices a été répartie entre les personnes volontaires pour cette tâche. Ceci a permis d'organiser les exercices sur de nouveaux sites avec des configurations inédites afin de réaliser les objectifs de formation énoncés en début d'année.

Les thèmes d'instruction donnés au début de l'année, qui ont tous été abordés, étaient : Equipe de sauvetage (RIT) ; Equipement dans les véhicules ; Recherche et sauvetage ; Travail d'extinction.

Pour rappel, chaque porteur réalise durant l'année un total de 6 recyclages avec port d'un appareil respiratoire. Ce nombre est faible en regard des missions et risques qui peuvent

être demandés à ces sapeurs-pompiers lors des interventions que nous effectuons.

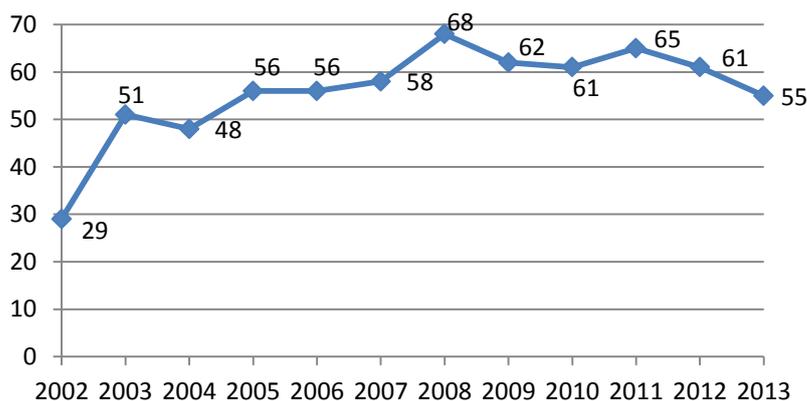
Composition de l'équipe de formateurs en 2012 : Lt Xavier Reigner – Chef ARI ; Cap Yves-Marc André – Chef de la formation ; Cpl Sébastien Bovet ; Sgt Antonio Da Fonseca ; Sgt Pascal Germann ; Cpl David Goetschmann ; Sgt Jérôme Kaelin ; Plt Samuel Marchina ; Cpl Stéphane Martin ; Sgt Pierre-Yves Mottier ; Plt Patrizio Rota ; Cpl Dominique Rupp ; Sap Gaël Zbinden.

Préposés aux appareils ARI en 2012 : Adj sof Jean-Michel Wyss– Responsable préposés et matériel ARI ; Cap Olivier Mages – Chef DPS ; Cpl Sébastien Bovet ; Sgt Antonio Da Fonseca ; Sgt Raphaël Favre ; Lt Sacha Meier ; Sgt Yves Mermoud ; Cpl David Pagot ; Plt Patrizio Rota ; Cpl Dominique Rupp ; Sap Gaël Zbinden.

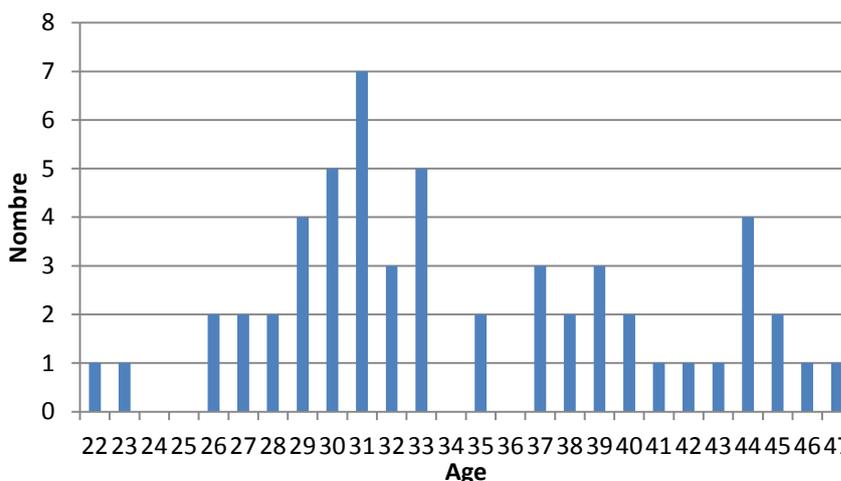
L'équipe de préposés est renforcée en 2012 par une nouvelle personne qui se forme comme préposé au matériel ARI : Lt Jean-Philippe Küffer – Chef logisitique.

8.7.3 Effectifs 2012

L'effectif tel que présenté tient compte de personnes proposées comme nouveaux porteurs ARI et qui n'ont pas complété leur formation dans le courant de l'année 2012. Ceci explique la chute de 4 points de l'effectif non reporté dans le détail des démissions et admissions qui suivent.



Evolution de l'effectif des porteurs ARI de 2002 à 2013



Pyramide des âges de l'effectif des porteurs ARI en janvier 2013

Concernant les démissions, courant 2012, nous avons eu à déplorer 3 départs pour cause de déménagement et un arrêt dans la spécialisation pour des raisons personnelles. De

plus 2 porteurs ont annoncé qu'ils arrêtaient à fin 2012 pour des raisons de surcharges professionnelles.

En cours d'année 2012, nous avons incorporé un nouveau porteur et 3 sapeurs sont arrivés au terme de leur formation ARI de base et viennent donc renforcer l'effectif.

8.7.4 Exercices et activités 2012

- 5 recyclages (entre 5 et 7 soirées par recyclage)
- 1 exercice à la Grangette au CFECA (Centre de Formation de l'Établissement Cantonal d'Assurance) (4 soirées)
- 3 exercices de formation aux nouveaux porteurs en 2012
- 3 soirées de test 12 minutes
- 1 soirée de sensibilisation aux futurs porteurs pour 2013

8.7.5 Tests physiques

Les tests 12 minutes et test de performance cantonal marquent désormais le programme annuel de chaque porteur du SIS Morget. Après des résultats croissant en 2011, il est constaté un recul du taux de réussite à ces tests en 2012. Cet état de fait est préoccupant dans le sens qu'un certain nombre de coût sont engendrés par des examens médicaux additionnels.

Test 12 minutes

Ce test est réalisé comme indicateur de la forme physique des porteurs ARI du SIS Morget. Il est encadré depuis plusieurs années par la même équipe formée de l'Adj sof Pascal Brahier et l'App Nicolas Favre.

Les résultats obtenus pour l'année 2012 montrent une réduction du taux de réussite et ceci est particulièrement marqué pour les tranches d'âges représentant l'essentiel de nos porteurs. **Un encouragement à améliorer la condition physique de nos intervenants devrait être renforcé et ceci également dans les activités autres que le domaine ARI du SIS Morget.** Les barèmes utilisés pour le test 12 minutes sont issus de la recommandation faite par des experts médicaux de la fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) datant de 2007.

Test de performance

Ce test issu d'un test du marché du fitness n'est pas un test médical et il est utilisé comme indicateur afin d'identifier les porteurs pouvant potentiellement présenter un risque cardio-respiratoire. Lors d'une double non-atteinte de l'objectif minimal requis pour ce test, les porteurs sont tenus d'être contrôlés par le médecin conseil du SDIS.

La réflexion initiée auprès de nos médecins conseils, les docteurs Patrick Forel et Dalila I-Ouared, au sujet des tests médicaux complémentaires est toujours en cours.

Les résultats présentent toujours un grand nombre d'échecs à ce test de performance. Sur les 19 porteurs n'ayant pas atteint l'objectif lors du premier test en 2011, seuls 2 ont réussi lors du test de rattrapage, 4 porteurs ont arrêtés leur activité de porteur et finalement 13 porteurs ont dû suivre des examens médicaux complémentaires, dont certains ont été faire un test « effort » chez un cardiologue. Les porteurs qui ont suivi des examens médicaux complémentaires ont tous été déclarés apte au port d'ARI par les médecins.

La gestion et le suivi du test, rattrapages et visites médicales n'est pas simple. Certains certificats médicaux se font toujours attendre de la part des médecins.

Les résultats des tests ont dû être réclamés à plusieurs reprises à l'administration du SIS

Morget qui a demandé à centraliser les documents et qui a été submergée par la charge générée, en 2012, par la nouvelle structure.

Le suivi des résultats n'est actuellement pas possible au moyen du logiciel de gestion de l'ECA et sa gestion doit par conséquent se faire de manière séparée. Une solution de suivi simple et efficace de ces tests est encore à mettre en place.

8.7.6 Formations suivies

En complément aux recyclages déjà présentés, diverses formations ont été suivies dans le courant de l'année 2012 :

- Formation de formateur cantonal ARI (PR14)
- Formation de base de porteurs d'appareils respiratoires (PR11)
- Formation de perfectionnement de porteurs d'appareils respiratoires (PR12)
- Formation de surveillant de porteurs d'appareils respiratoires (PR13)
- Formation de préposés aux appareils respiratoires (PR15)
- Modules A et B à l'IFA
- Piste d'entraînement ARI du SDIS Nyon et Région

8.7.7 Matériel

Un certain nombre de nouveautés ont été introduites dans le courant de l'année 2012 :

- Sac de secours RIT
- Matériel complémentaire pour intervention dans les ISC

8.7.8 Rétablissements

En 2012, le nombre d'appareils rétablis est donné succinctement par le nombre de bouteilles gonflées :

Exercices	312	bouteilles 9l / 300bar
	20	bouteilles 3l / 200bar
	7	bouteilles 6,7l / 300bar
Interventions	97	bouteilles 9l / 300bar
	4	bouteilles 6,7l / 300bar
Total	440	

Concernant la répartition des tâches, le constat est le même que lors des années passées, à savoir qu'une énorme majorité des 258 heures passées aux contrôles et rétablissements des appareils repose sur les épaules du responsable matériel ARI du SIS Morget l'adj sof Jean-Michel Wyss. Sachant qu'il sera à la retraite à fin 2014, il est urgent de changer cette manière de faire afin de répartir dès 2013 le travail réalisé en heures de volontaires entre les divers préposés. Il est également envisageable de ré-inclure les porteurs non-préposés dans les tâches de rétablissement pour certaines tâches étant dans leur compétences (par exemples nettoyages des masques ou changement de bouteilles).

8.7.9 Autres activités

Towerrunning 2012

En 2012, l'organisation de la participation a été laissée au Cpl David Goestchmann. Dix personnes (3 équipes) ont participé à environ 20 entraînements à la tour du Moulin.

Voici les résultats de la course (sur 40 équipes en lice) : « SIS Morget 1 » s'est classée 19^{ème}; « SIS Morget 3 » s'est classée 25^{ème}; « SIS Morget 2 » s'est classée 30^{ème}

Lors de cette journée, plusieurs personnes ont fait le déplacement pour nous encourager.



Morges bouge 2012

Sous l'impulsion du Sgt Pascal Germann, une équipe de porteurs de SIS Morget a participé à la marche populaire organisé par la ville de Morges le 5 mai 2012 à 17h. Les porteurs participant à cette marche, l'ont fait sous protection respiratoire.

8.7.10 Conclusion

En résumé, l'intégration du concept ARI au tout nouveau SIS Morget s'est faite de manière aisée. Le changement de structure donnant un lien plus direct entre les différents responsables des différents OI lors de séances d'état-major a permis la communication de manière plus directe.

L'équipe des personnes participant aux encadrements des exercices a été impliquée de manière à responsabiliser les cadres voulant participer à l'élaboration d'un exercice.

La réussite des tests de performances (obligatoire chaque année) n'ayant pas un taux d'amélioration suffisant, d'autres pistes doivent être explorées afin de pouvoir bénéficier de conseils spécialisés et obtenir de meilleurs résultats.

Des solutions sont également encore à trouver pour la communication des données administratives nécessaires à un suivi simplifié des porteurs ARI et de leurs tests de performance et médicaux.

8.8 DAP

La formation dans les DAP est assurée par les chefs DAP ainsi que les cadres. La commission de formation a fait quelques visites d'exercices afin d'apprécier le travail effectué. Elle peut aussi intervenir sur demande en appui.

8.8.1 Cours ECA 2012

Différents cours proposés par l'ECA ont été suivis par les membres des DAP. Un total de **1131 heures** ont été suivies au niveau cantonal.

Les cours les plus fréquentés sont :

- FB01 cours de formation de base
- EX 05 Motopompe
- EX 01 Hydraulique de base

Nous relèverons néanmoins les cours suivants :

SO Sous-Officiers :	Sap	Yasmine	Fayet	DAP	Morges
	Sap	Marco	Funcasta	DAP	Morges
	App	Raphaël	Zbinden	DAP	Dissy
	App	Nicolas	Favre	DAP	Saint-Prex
Cours de base tactique	Sap	Louis-Henri	Delarageaz	DAP	Senar
TA11 :	Cpl	Pascal	Perret-Jeanerret	DAP	Senar
	Cpl	Alain	Rairoux	DAP	Senar
Cours tactique TA12	Plt	Patrick	Hofmann	DAP	Dissy

Heures d'engagements cours, exercices, (sans interventions)

	DAP Morges	DAP Senar	DAP Dissy	DAP Sempr.	DAP Vuchy	DAP St-Prex	DAP Denges
Heures cours ECA et exercices cadres, matériel	1392	1173	1163	726	483	480	212

Ce qui représente environ **5629** heures pour les DAP.

8.8.2 Cours non ECA

Cours FSSP artificier

Cpl	Jotterand	André	DAP	DISSY
Cap	Henny	Olivier	DAP	SENAR
Plt	Amaron	Jean-Philippe	DAP	SENAR

8.9 DPS

Nos 3 détachements de premier secours totalisent 10'485 heures d'exercices et cours cantonaux. Il faut relever que pour un DPS F comme l'OI Morges les formations sont plus soutenues avec, entre-autres, les secteurs suivants:

- Echelle automobile
- Désincarcération
- Sac antichute

Ces 3 secteurs demandent des formations supplémentaires qui sont encadrées par différentes personnes ne faisant pas forcément partie de commissions de formation ou autres mais de personnes motivées et qualifiées qui donnent de leur temps. Je me permets de les remercier pour le travail accompli, dans des domaines très techniques et importants pour le bon déroulement de nos interventions.

	DPS F Morges	DPS B St Prex	DPS B Denges
Heures cours ECA, et exercices, cadres, matériel	6866	2619	1000

Nous constatons de grosses différences d'heures de formation, exercices entre les 2 DPS type B. Ces différences proviennent, en partie, des différences d'effectifs et du nombre d'exercices dans l'année. Un équilibre devra être trouvé entre ces 2 entités qui assument les mêmes types de missions.

8.9.1 Cours ECA 2012

Il faut relever que les inscriptions dans les différents cours 2012 ont encore été faites sous la responsabilité des OI et DAP. Pour 2013, nous devons mieux penser le suivi de formation en l'élaborant en fonction des responsabilités de tous. Un sapeur ne peut pas se contenter de faire le FB01 (cours de base) et ensuite plus rien pendant des années. Les propositions de cours et le suivi des formations des intervenants resteront sous la responsabilité des OI. Eux seuls connaissent le niveau et les compétences de leurs hommes et femmes.

Les 3 DPS ont également suivi les cours suivants : SO (sous-officier), cours tactique TA11, cours tactique TA12.

Cours ECA 2012 Répartition par OI

	OI Morges Nbre d'heures	OI Saint-Prex Nbre d'heures	OI Denges Nbre d'heures
FSSP art Artificier FSSP	8	8	0
TA13 Aide à l'intervention (engagements)	27	0	0
TA12 Aide à l'intervention (perfectionnement)	51.5	75	24
TA11 Aide à l'intervention (base)	0	72	0
SP56 Installations techniques bâtiments	25.5	8	8
SP13 Feux de cheminées	9	12	4



SP04 Module mousse	42.5	4.5	0
SP03 Module fumée	30	4.5	0
SP02 Transmissions	0	16	9
SO 01 Chefs de groupes	102	51	25.5
SN05 Cours BLS / AED	69	12	12
SN03 Pionnier/désincarcération	176	0	0
PR15 Protection respiratoire (préposé à	8.5	17.5	0
PR14 Protection respiratoire (formateur cantonal	117	0	0
PR13 Protection respiratoire (formation de	55	0	16
PR12 Protection respiratoire (chef d'équipe)	102	102	0
PR11 Protection respiratoire (base)	51	24	0
PN10 REGA	18	18	0
PN03 Protection-sécurisation CH/DCH	0	0	8
FR02 Formation routière (Instructeur de conduite)	46	0	0
FR01 Formation routière (théorie permis C1)	0	28	0
EX05 Motopompe 1+ II (base)	0	17	18
EX04 Transports d'eau et relai	9	36	0
EX03 Tonne-pompe + Pompe HP (base)	27	16	0
EX01 Hydraulique (base)	26.5	8	8
DS01 Journée technique des DPS	9	9	0
CD03 Journée technique des Commandants	8	16	16
CD02 Rapport administratif des Commandants	16	12	8

1 jour = 8 heures ½ jour = 4h

Nous relèverons aussi pour les 3 DPS les cours suivants :

SO sous-officier :

Cpl	Bovet	Sébastien	DPS	Morges
Sap	Henry	Micaël	DPS	Morges
App	Favre	Nicolas	DAP	Saint-Prex
App	Pahud	Sébastien	DPS	Saint-Prex

Cours tactique TA11 :

Cpl	Ludwig	Jérôme	DPS	Saint-Prex
Cpl	Hauswirth	Marc	DPS	Saint-Prex
Cpl	Aebi	Jean-Yves	DPS	Saint-Prex

Cours tactique TA12 :

Cpl	Rupp	Dominique	DPS	Saint-Prex
Sgt	Paillard	Jean-Luc	DPS	Saint-Prex
Sgt	Heiniger	Simon	DPS	Saint-Prex
Lt	Tardy	Laurent	DPS	Denges

8.9.2 Cours non ECA

Cours FSSP artificier

Lt	Paratore	Fabiano	DPS	Morges
App	Houlmann	Nicolas	DPS	Saint-Prex

8.10 Conclusion

En cette fin de première année, je peux vous dire que :

- Nos intervenants sont motivés à se former
- Nous devons structurer et organiser nos différentes formations.
- Nos missions sont remplies au mieux en fonction de la formation donnée.
- Nous ne devons pas baisser les bras mais retrousser nos manches pour permettre plus de formation.
- Nous devons faire au plus simple mais pas plus simple dixit Einstein.
- J'attends avec impatience un bout de bureau, un ordinateur, une imprimante disponible en caserne principale de Morges pour permettre aux différents responsables (chef OI Morges, chef DPS, DAP etc..) d'avoir des conditions de travail dignes d'une entité de plus de 300 personnes. Mais je crois savoir que l'horizon 2013 se profile bien et que nos représentants au CODIR travaillent dans ce sens.

De plus, je me suis aussi posé la question suivante en tant que responsable de la formation :

Qui a la responsabilité des formations ?

Après un moment de réflexion, voici la réponse. Nous sommes tous un peu responsables de la formation pour laisser aux futurs pompiers volontaires un système qui fonctionne avec des gens formés.

Comme le dit Jean-Claude Bivert, entrepreneur, il y a un temps pour : apprendre, faire, transmettre, se retirer.

Ainsi donc, où que nous nous situions dans ces 3 phases, essayons de faire le maximum pour préparer le terrain pour nos jeunes de manière à ce que nous puissions dire j'y étais... et que notre passage ait marqué de manière positive nos entités.

Voici venu le moment des remerciements et pour cette année ceci n'est pas une mince affaire surtout avec la peur d'oublier quelqu'un. Dans une entité comme la nôtre, les ressources humaines engagées sont nombreuses. Je me permettrai donc de faire des remerciements moins personnalisés. Que vous soyez politiciens, membres d'un état-major, d'une commission, d'un groupe de formation, responsable d'un domaine spécifique, officier, sous-officier, sap engagé de près ou de loin dans le domaine de la formation, je vous adresse mes **sincères remerciements** pour tout le temps consacré à notre vaste domaine de la formation.

Je me réjouis de pouvoir continuer ou commencer à collaborer avec vous en 2013.

9. DÉTACHEMENT DE PREMIERS SECOURS (Cap Olivier Mages)

Avec la création du SIS Morget au 1^{er} janvier 2012, de grands changements sont apparus, dont le regroupement de trois DPS, ceux du CIBEST, du DEL et du SISCUM pour n'en former plus qu'un, composé de trois sections DPS.

9.1 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2012 :	DPS B OI Denges :	21 sapeurs dont 3 femmes
	DPS F OI Morges:	43 sapeurs dont 1 femme
	DPS B OI Saint-Prex:	26 sapeurs dont 2 femmes

Total : 90 sapeurs.

9.2 Structure et classification

Chacune des sections est rattachée à un organe d'intervention. L'ECA a établi leur classification selon les missions qui leur sont dévolues.

La section de l'OI Denges, DPS-B (feux extérieurs, inondations et divers)

Elle intervient en renfort sur le territoire du SIS sur demande de la CTA.

Chef de section : Cap Alain Kleiner

La section de l'OI Morges – DPS-F (feux intérieurs, inondations, désincarcérations, pollutions et divers)

Elle intervient en appui sur l'ensemble du territoire du SIS et en renfort sur une partie du canton, sur demande de la CTA.

Chef de section : Cap Alain Goumaz

La section de l'OI Saint-Prex, DPS-B (feux extérieurs, inondations et divers)

Elle intervient en renfort sur le territoire du SIS sur demande de la CTA.

Chef de section : Plt Cédric Beutler

9.3 Formations spéciales

En plus des formations courantes, cours de cadres, exercices et recyclages, faisant partie du programme de formation annuel fixé par l'ECA, plusieurs formations ont été dispensées aux différentes sections du DPS Morget.

Pour la sct DPS B de l'OI Denges, une formation pour l'ensemble du DPS sur le nouveau TP 1000 et son matériel, reçu en deuxième partie de l'année 2012.

Pour la sct DPS F de l'OI Morges, une formation désincarcération pour une quinzaine de sapeurs-pompier au début mai, et pour l'ensemble du DPS, une formation sur le nouveau TP 3000 et son matériel en été, et une formation sur l'EA 30 m pour trois sapeurs en septembre.

Pour la sct DPS B de l'OI Saint-Prex, une formation à l'ensemble du DPS sur les ascenseurs.

D'autre part, 2 exercices ont été effectués en commun, entre diverses sections DPS du SIS, ce qui a permis aux sapeurs des différentes sections de mieux se connaître et de développer l'esprit de camaraderie qui prévaut dans cette unité.

9.4 Interventions et faits marquants

L'année 2012 a débuté par de nombreuses inondations dues à des ruptures de conduites causées par le grand froid (-15°) au début février, ceci pour l'ensemble des sections DPS du Morget.

Une grande partie des sapeurs du Morget, DAP et DPS confondus, sont intervenus pour des



inondations qui ont duré une bonne partie de la nuit du 10 au 11 novembre, avec des glissements de terrain, inondations multiples de caves et sous-sols, crues de rivières avec inondation et soulèvement de chaussée. L'autoroute a dû être partiellement fermée à la hauteur de Lonay.

Au niveau des feux, le dépôt en bois de la société Leader Spa, situé à la rue de Lausanne 43 bis à Morges, était la proie des flammes. Nous avons été alarmés à 04h30 et le DPS de l'OI Morges a été rapidement sur place et a protégé les bâtiments à proximité, à savoir la station-service, la brocante et le garage. Le feu a été maîtrisé vers 07h00 et la circulation réouverte à 08h00. Ce sinistre a demandé l'intervention de 30 sapeurs-pompiers avec 7 véhicules provenant du DPS et du DAP de l'OI Morges, ainsi que la collaboration de nos partenaires de la police, de la gendarmerie et d'une ambulance en prévention.

A noter finalement qu'au chapitre des interventions de désincarcération et renfort éclairage, cette année a été particulièrement éprouvantes, avec plusieurs cas de personnes décédées.

9.5 Conclusion

Année de grands changements pour toutes les sections DPS qui forment le DPS du Morget, avec son lot de soucis... Effectifs trop importants d'un côté, pas assez de porteurs ARI d'un autre...

Formation à uniformiser sur l'ensemble et faire comprendre à tous que l'on doit tirer à la même corde ! Ceci n'a en aucun cas porté préjudice à notre unité, les missions qui lui ont été confiées ont été menées à bien et dans les meilleurs délais.

Je remercie les chefs de section DPS du Morget et, à travers eux, l'ensemble des sapeurs-pompiers de cette unité ainsi que tout le Morget, ses états-majors et son comité directeur.

10. DÉTACHEMENTS D'APPUI (Cap Sébastien Tardy)

10.1 Effectifs

Huit sections sont réparties dans les différents OI pour un effectif total de 236 sapeurs-pompiers, dont 22 femmes.

10.1.1 Sections « Z »

4 sections sont réparties dans les OI ayant une section DPS : 1 section OI St-Prex, 1 section OI Denges et 2 sections OI Morges.

10.1.2 Sections « Y »

4 sections sont réparties dans les OI sans section DPS : 1 section OI Dissy, 1 section OI Sempremont, 1 section OI Senoges-Arenaz et une section OI Vufflens-Chigny.

10.2 Missions des sections

10.2.1 Sections « Z »

Les sections « Z » n'interviennent pas en premiers secours. Elles peuvent être alarmées lors de sinistres importants ou pour des interventions multiples (inondations). Ce sont des sections de consolidation de la base sapeur-pompier, qui permettent de préparer la relève, raison pour laquelle elles sont toutes dans des OI où il y a une section DPS.

10.2.2 Sections « Y »

Les sections « Y » interviennent en premiers secours et de façon autonome sur des interventions spécifiques (inondations, aides au portage, sauvetages ascenseur, sauvetages de personnes, d'animaux, etc.) Ils peuvent à tout moment demander l'aide de la section DPS F (OI Morges).

En ce qui concerne les feux extérieurs et intérieurs, la section « Y » est alarmée en même temps pour venir en appui de la section DPS (OI Morges).

10.2.3 Section « Relève »

En 2012, nous avons défini une section de l'OI Morges en tant que « Relève ». Cette dernière compte les futurs candidats au DPS du même OI. Ils ont la possibilité de s'engager pour assumer des gardes avec la section DPS, deux pagers de piquet étant à disposition. Durant cette année, ils ont assuré 90% des piquets proposés.

10.3 Exercices

Malgré les changements demandés suite à la mise en place du SIS, on peut relever le bon engagement des cadres et des sapeurs-pompiers. 2012 étant une année de transition, l'EMC a voulu mettre les réformes en place par étapes, afin de préserver les motivations de chacun.

La perte d'indépendance des anciens SDIS a été compensée par un appui à la formation, qui n'est pas toujours facile à assumer par les cadres en place.

10.3.1 Collaboration entre sections

Notre volonté est de conserver les acquis et dans un deuxième temps (en 2013), de favoriser les échanges et les connaissances entre sections.

10.3.2 Véhicules

Un des problèmes récurrents dans les quatre DAP « Y » est lié au manque de véhicules, notamment pour les transports lors des exercices. Nous réfléchissons à des solutions,



notamment lors des séances d'Etat-Major.

10.4 Parole au chef DAP

Durant cette année, j'ai visité un exercice de chaque section DAP, ce qui m'a permis de constater que les sapeurs-pompiers sont motivés et très sérieux dans leur travail et qu'en règle générale, tout se passe bien. Les chefs des différentes sections posent beaucoup de questions relatives à la nouvelle structure, questions auxquelles il m'a parfois été difficile de répondre rapidement, car les rencontres avec l'Etat-Major de Commandement n'étaient pas assez fréquentes.

En résumé, l'année 2012 a été une année de mise en place et certaines « faiblesses » dans l'organisation devraient être corrigées, notamment en ce qui concerne les visites des exercices que nous pourrions mieux répartir.

11. CONCLUSION DU COMMANDANT

Je tiens à remercier chacun de l'effort consenti cette année dans le but d'assurer une mise en fonction de notre nouveau SIS et ceci dans des conditions acceptables permettant de garantir l'opérationnel.

Qu'il s'agisse de mes cadres supérieurs des différents états-majors, de commandement, décisionnel ou régional, ou des cadres des divers OI, chefs matériels et leurs équipes ainsi que la totalité de nos intervenants, qu'ils soient d'une section DPS ou d'une section DAP.

Malgré le chamboulement des habitudes et les diverses inconnues face à la nouvelle organisation, tous ont joué le jeu et fait le maximum à leur niveau. C'est également le cas du comité directeur qui a dû s'adapter à des habitudes en place depuis des décennies, aux contraintes inhérentes à du personnel volontaire et aux demandes des autorités politiques communales, voire cantonales.

Merci aussi à vous, délégués de cette nouvelle entité intercommunale, merci d'avoir compris la diversité des tâches nous incombant et d'avoir répondu présent face à nos propositions d'amélioration et à l'ajustement financier demandé pour 2013 au regard des contraintes financières inhérentes à notre nouvelle organisation.

Les mots clefs de cette première année du SIS Morget sont : **Écoute, Respect, Volonté et Passion.**

Ecoute

Sans écoute de l'autre, il est impossible de se rencontrer, de se connaître, de comprendre les besoins à tous les niveaux des uns et des autres.

Respect

Sans respect, il est impossible de collaborer et de travailler ensemble, nous sommes tous différents, avons tous un vécu particulier et il est important d'accepter l'autre tel qu'il est, d'accepter la diversité des personnalités qu'offre un organisme comme le nôtre.

Volonté

De la volonté, il en a fallu pour construire malgré les contraintes de la nouveauté et du changement. Nous avons besoin d'hommes et de femmes qui savent pourquoi ils se sont engagés et qui ont la volonté d'avancer.

Passion

Il a également fallu de la passion face à la tâche demandée, afin d'accepter les défis que nous avons relevés et que nous devons relever ces prochaines années. Le système de milice mis en place, sur lequel est bâtie la sécurité incendie de notre canton, n'est viable que par la passion qui anime hommes et femmes de notre congrégation, qui malgré les contraintes, contre vents et marées, seront toujours présents pour partir quand le pager sonnera.

Pour terminer, je tiens à remercier mon équipe de permanents qui a assumé à bras le corps le défi représenté par la fusion de huit SDIS en un seul. Il n'est pas toujours facile de concilier les missions du permanent, son travail et ses obligations et celui du sapeur- pompier volontaire avec les siens.

Merci à vous sapeurs-pompiers volontaires de votre engagement sans compter, merci à vos familles qui vous laissent vivre votre passion.

La mise en place du SIS a été ressentie comme un tremblement de terre, mais je suis persuadé que nous allons encore vivre bien d'autres répliques, plus petites il est vrai, mais qui auront elles aussi des conséquences sur notre fonctionnement, sur nos habitudes. A nous de les vivre et de les affronter en tenant compte des mots clefs que je viens de citer et de ce que nous serons amenés à vivre dans les années à venir pour le bien et la sécurité de nos semblables.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AIEB	Association Intercommunale des Eaux du Boiron
ARI	Appareil Respiratoire Isolant
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CODIR	COmité de DIRection
COREMU	COmmission REjouissance et MUrée
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'APpui
DCH	Défense des Chimiques et des Hydrocarbures
DPS	Détachement de Premier Secours
DSI	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFO	Ecole de FOrmation des sapeurs-pompiers du SIS Morget
EMC	Etat-Major de Commandement
EMD	Etat-Major Décisionnel
EMR	Etat-Major Régional
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
PCi	Protection Civile
PRM	Police Région Morges
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicopté
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SAMA	Samaritains
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement cantonal
SI	Service Industriel d'une commune
SIS	Service Incendie et Secours
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
TP	Tonne-Pompe
USR	Unité de Secours Régional

Maj	Major
Cap	Capitaine
Plt	Premier-Lieutenant
Lt	Lieutenant
Adj sof	Adjudant sous-officier
Sgtm	Sergent-Major
Four	Fourrier
Sgtc	Sergent-chef

Sgt	Sergent
Cpl	Caporal
Adj	Adjoint
Appc	Appointé-chef
App	Appointé
Sap	Sapeur
Rec	Recrue